



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Document approuvé par le Conseil d'Administration
et par l'Assemblée Générale du 03 juillet 2026



1. PRÉSENTATION DE L'AGENCE **P.4**

Adhérents p.05

Connaître l'Agence SCALEN p.06

Rétrospective 2025 p.08

L'Agence a déménagé p.11

50 ans de l'Agence SCALEN p.12

2. MISSIONS MUTUALISÉES **P.14**

Partage et pédagogie p.16

Transitions et Résiliences en Meurthe-et-Moselle (T&R54) p.17

Centre de Ressources Territorial (CRT) p.18

Observatoires thématiques partenariaux p.19

Veille prospective et territoriale p.20

Productions cartographiques et graphiques p.21

3. MISSIONS PARTENARIALES **P.22**

Planification spatiale et stratégique p.24

Projets de territoire p.27

Dynamiques territoriales et urbaines p.28

Mobilité p.32

Habitat et sociologie urbaine p.36

Cohésion sociale et territoriale p.39

Foncier p.41

Environnement p.43

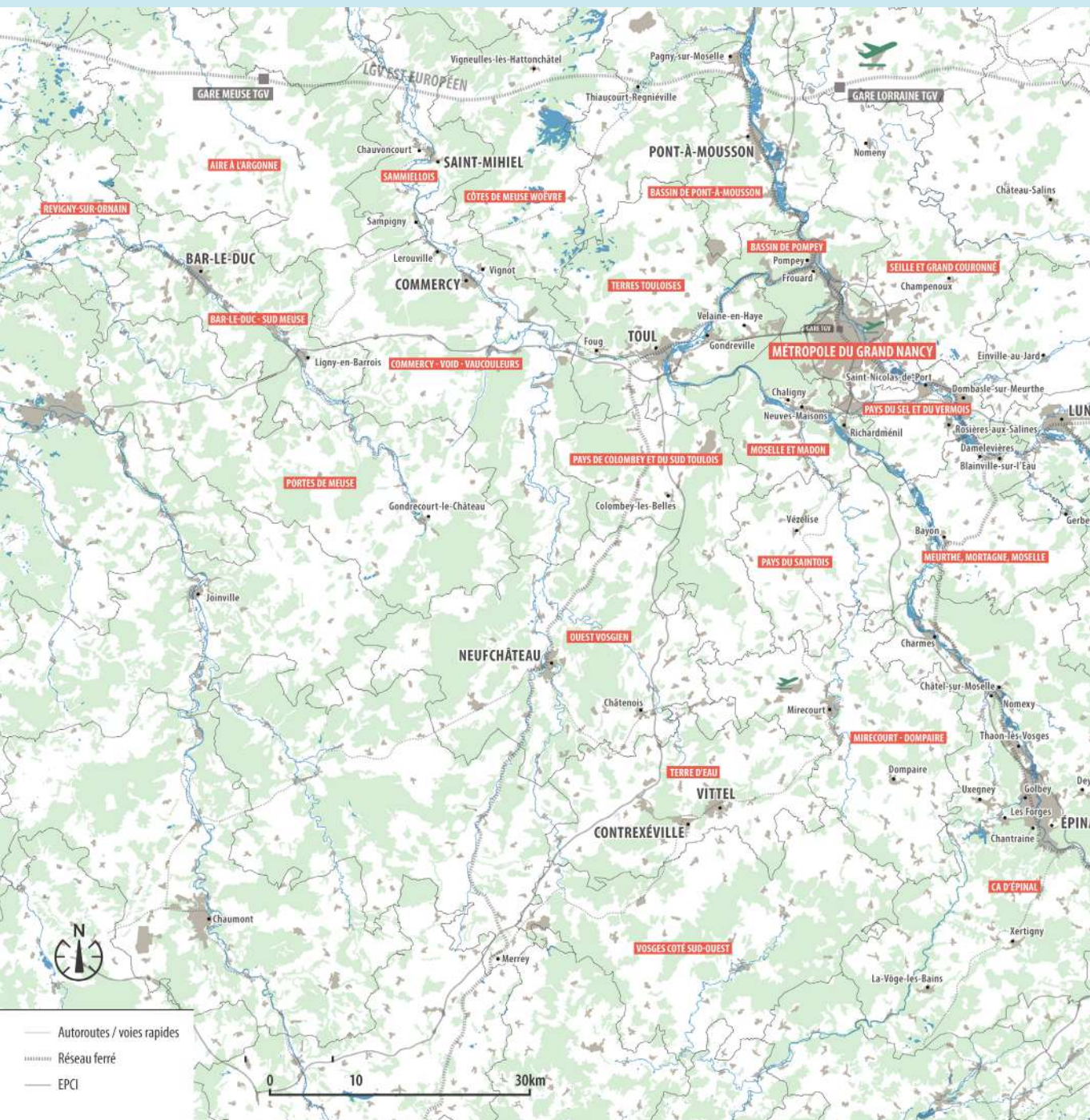
Santé et Bien-Être p.45

Économie p.47

4. MISSIONS CONTRACTUELLES **P.50**

Contrats p.51

SCALEN, L'AGENCE NANCY - SUD LORRAINE



32 EPCI dont **1** Métropole
et **3** Communautés
d'Agglomération

1 016 000 habitants
13 200 km², soit
23 % du Grand Est

23 % de + de 65 ans
+ 21 % de + de 65 ans en 10 ans

ADHÉRENTS

État, collectivités et groupements de collectivités

Art-sur-Meurthe, Bar-le-Duc, Bois de Haye, Chaligny, Dieulouard, Dommartemont, Épinal, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Hudviller, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Lunéville, Ligny-en-Barrois, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pagny-sur-Moselle, Pulnoy, Richardmémil, Rosières-aux-Salines, Saint-Max, Saint-Nicolas-de-Port, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy, Varangéville, Villers-lès-Nancy, Communauté d'agglomération d'Épinal, Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud, Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle, Communauté de communes Mirecourt Dompierre, Communauté de communes Seille et Grand Couronné, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, Conseil départemental de la Meuse, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, État (Direction Départementale des Territoires 54, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Préfecture de Région Grand Est, Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine), Métropole du Grand Nancy, PETR Pays du Lunévillois, Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain, Région Grand Est, Syndicat Mixte Moselle Amont, Syndicat Mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine, EPTB Meurthe Madon, Syndicat Mixte du SCot des Vosges Centrales, PETR Pays de Remiremont et ses Vallées.

Acteurs institutionnels

Agence de Développement Économique Vosges&Co, ARS Grand Est, Chambre d'Agriculture 54, Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, Chambre de Métiers et de l'Artisanat 54, EPF Grand Est, Université de Lorraine, VNF Direction Territoriale.

Acteurs de l'aménagement et du développement

3F Grand Est, AGAPE, AGURAM, ALHOHÉ Agence Lorraine de l'habitat engagé, Comité Local des Banques, Arelor HLM, Banque de France, Banque des territoires - Caisse des dépôts, Batigère Grand Est, CAF, Caisse d'Épargne Grand Est Europe, CHRU, CIC, Crédit Agricole, Enedis, Fédération du BTP, Insee, Medef, MMH, Office Métropolitain de l'Habitat du Grand Nancy, SLIM Projets, VIVEST.



398 800 emplois

33 000 établissements

CONNAÎTRE L'AGENCE SCALEN

Un outil d'ingénierie mutualisé au service de l'intérêt commun

Créée en 1975, SCALEN accompagne les décideurs (élus et acteurs de l'aménagement et du développement des territoires) dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques, au service d'enjeux territoriaux partagés et de stratégies concertées. L'Agence Scalen adhère à la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) qui regroupe 50 organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. Elle prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques territoriales.

Statut partenarial

L'Agence n'est pas un prestataire mais un partenaire. Le partenariat s'exerce notamment à l'occasion de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation du programme de travail de l'Agence. Ce Programme Partenarial d'Activités (PPA) est validé chaque année par le conseil d'administration de SCALEN et ses membres apportent leurs financements pour le mettre en œuvre.

L'Agence peut également être sollicitée par contrat, pour des travaux hors PPA, réalisés pour le compte de ses membres ou de non-adhérents.

VALEUR AJOUTÉE



Connaissance fine des territoires grâce à une capitalisation de données depuis 50 ans



Conduite en commun de missions d'intérêt collectif



Intervention en complémentarité des services des collectivités, des autres outils d'ingénierie et des bureaux d'études privés



Approche globale des enjeux des territoires grâce à des expertises multiples (planification, urbanisme, habitat, foncier, mobilité, santé, modes de vie, environnement, cohésion sociale, économie, commerce...)

INTÉRÊT D'ADHÉRER À SCALEN



Participer à la gouvernance de l'Agence, à la conduite de sa stratégie et à l'élaboration de son Programme d'Activités



Être exonéré des règles de la commande publique et de TVA pour les missions inscrites au programme de travail partenarial (PPA)



Accéder à l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du Programme Partenarial d'Activités, au Centre de Ressources Territorial et à la plateforme Transitions et Résiliences en Meurthe-et-Moselle



Bénéficier des expertises de toute l'équipe de SCALEN

Comité opérationnel

En 2025, l'Agence était présidée par **M. Bertrand Kling**, **Vice-président de la Métropole du Grand Nancy en charge des sports, grands équipements, évènements, maire de Malzéville, président de l'EPTB.**

- **Vice-Président** : M. Michel Breuille, Vice-président de la Métropole du Grand Nancy.
- **Vice-Présidente** : Mme Chloé Blandin, Vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy.
- **Vice-Présidente** : Mme Valérie Debord, Vice-présidente de la Région Grand Est.
- **Vice-Président** : M. Patrick Nardin, Maire d'Épinal.
- **Trésorier** : M. Nicolas L'HUILLIER, Vice-président de la CC Seille et Grand Couronné.
- **Secrétaire** : M. Emmanuel TIRTAINE, Directeur Départemental des Territoires 54.

Équipe

- **Sébastien AUBERT**, assistant d'études
- **Théau BARTHELEMY**, graphiste
- **Murielle BAUDIN**, chargée d'études environnement – nature
- **Nicolas BAUER**, chargé de missions réseaux entreprises – Technopôle Henri-Poincaré
- **Jasmine CAILLER**, chargée d'études innovations urbaines – ville durable
- **Pierre-Emmanuel CHOLLET**, chargé d'études habitat – enseignement supérieur
- **Mélissa COLLE**, assistante de communication
- **Hervé DELHOMEZ**, architecte urbaniste
- **Thomas DEMOLLE**, chargé d'études planification
- **Valérie DUMESNIL**, assistante
- **Clotilde GUERIN**, chargée d'études – observation
- **Charlotte GARIOT**, graphiste
- **Thibaut GIBIER**, chargé d'études planification
- **Annie HUCHON**, assistante
- **Pauline HUTIN**, chargée d'études Habitat – Éducation – Enseignement supérieur
- **Romain IENTILE**, SIGiste
- **Emmanuel JEANMAIRE**, chargé d'études habitat – cohésion sociale
- **Léo LECERF**, chargé d'études – observation
- **Mathieu LEMBEZAT**, assistant d'études planification
- **Gabin LUCIENNE**, chargé d'études – mobilité
- **Stéphane MATHIEU**, chargé d'études socio-économiques
- **Lena MAUPOMÉ**, graphiste
- **Laurent MONToux**, chargé d'études métropolisation – transfrontalier
- **Valérie MOUSSOUX**, assistante
- **Michaël PICON**, référent Data
- **Priscilla PIERRE**, directrice générale adjointe
- **Alexandra POIDEVIN**, directrice générale adjointe
- **Charlotte PUIG**, chargée d'études planification
- **Marie-Amélie RAUCOURT**, architecte – projets urbains
- **Imen SID-OTMANE**, assistante d'études – géomatique
- **Pascal TATON**, directeur général
- **Laurence THIERRY**, chargée des finances et des ressources humaines
- **Damien VARGENAU**, chargé de missions économie et grands territoires
- **Antoine VIDAL**, chargé d'études habitat – équipements
- **Guilhem VINCENT**, architecte – projets urbains

RÉTROSPECTIVE 2025



Café Scalen Parc locatif social | 30/01/2025

FÉVRIER

- Animation de l'atelier « Prévenir les risques relatifs à l'eau grâce à une nouvelle approche foncière » à l'occasion des Assises Nationales du Foncier et des Territoires
- Rencontre des professionnels de santé du territoire à Malzéville



Journée LIFTI | 07/02/2025

AVRIL

- Lancement de l'analyse prospective sur la ressource en eau dans le bassin Moselle, Meurthe, Madon
- Séminaire de préfiguration du GIP pour le salariat de professionnels de santé en Grand Est
- Rencontre territoriale Sud Lorraine du SERM Lorraine Luxembourg

JANVIER

- Organisation du Café Scalen « Les bailleurs sociaux face aux enjeux de demain : quels leviers ? » en partenariat avec Habitat Lorraine, Union et solidarité et Arelor HLM
- Participation au COTECH du Projet de Territoire de la Métropole du Grand Nancy
- Présentation PLUi dans le cadre du projet Meuse TGV
- Présentation du Sillon Lorrain au Pôle Métropolitain Bourgogne Sud Champagne Portes de Paris



Séminaire 7Est | 21/03/2025

MARS

- Conférence territoriale de l'habitat du Grand Nancy : présentation des résultats sur la conjoncture du marché de l'immobilier
- Présentation des schémas cyclables du bassin de mobilité Cœur de Lorraine
- Lancement de la 18^e édition du concours d'idées EUROPAN et appui de la candidature de la Métropole du Grand Nancy
- Présentation des orientations du projet de territoire « Nancy 2025-2052 » au Conseil des 500 élus

FORMATION IA GÉNÉRATIVE

Toute l'équipe de l'Agence a participé à une journée d'appropriation de l'Intelligence Artificielle, pour une utilisation responsable et sécurisée, mais aussi pour appréhender de façon concrète ses impacts dans les missions de l'Agence, et identifier des cas d'usage pertinents.



PDIE | 23/05/2025

MAI

- Organisation du séminaire annuel des membres de l'Observatoire Local des Loyers à Nancy
- Animation de la 10^e Fête du Technopôle et de la Mobilité du PDIE Nancy-Brabois
- Déménagement de l'Agence



Journée ANRU | 12/06/2025

JUIN

- Présentation du bilan de la demande et des attributions dans le parc locatif social lors de la Conférence intercommunale du logement de la Métropole du Grand Nancy
- Lancement des 50 ans de l'Agence

ILS ONT ADHÉRÉ À L'AGENCE EN 2025

- Agence de développement économique Vosges&Co
- Ville de Bar-le-Duc
- CA de Bar-le-Duc Sud Meuse
- Conseil Départemental de la Meuse
- Ville de Ligny-en-Barrois
- PETR Pays de Remiremont et ses Vallées

JUILLET / AOÛT

- Présentation du projet de territoire « Nancy 2025-2052 » aux acteurs du développement et de l'attractivité du Grand Nancy
- Séminaire des directeurs de la FNAU à Brest



Visite Club T&R54 | 06/06/2025

SEPTEMBRE

- Adoption du Projet de territoire de la CA de Saint-Dié-des-Vosges
- Séminaire de travail sur le positionnement du Pôle Métropolitain Bourgogne Sud Champagne Portes de Paris
- Présentation des résultats de l'enquête sur les logements vacants dans le cadre du projet CIGÉO
- 15^e anniversaire du Sillon Lorrain
- Participation au congrès Hygroène au Centre Prouvé à Nancy



Europen | 24/07/2025



Atelier EPTB | 08/10/2025

NOVEMBRE

- Approbation du PLUi-HD de la Métropole du Grand Nancy
- Organisation d'une visite guidée du quartier Biancamaria à Vandœuvre-lès-Nancy, pour valoriser sa gestion des sols vivants
- Approbation du pacte du Projet de mobilité à l'échelle du bassin de proximité de Nancy
- Présentation de l'analyse de programmation économique et foncière de la ZAE de la Gare Meuse TGV
- Animation d'un atelier sur la place de l'eau dans les aménagements favorables à la santé lors du Séminaire Urbanisme et Santé organisé par le réseau 7Est
- Signature de la convention partenariale des territoires sur la mutualisation de l'unité de valorisation des déchets de Ludres. La Métropole du Grand Nancy a officialisé un partenariat avec 14 intercommunalités voisines pour mutualiser l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Ludres, une nouvelle étape de gouvernance partagée



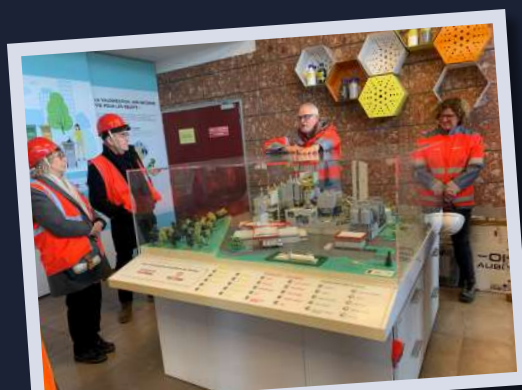
Festival International de Géographie (FIG) | 03/10/2025

OCTOBRE

- Valorisation de l'expertise Data de l'Agence au Festival International de Géographie à Saint-Dié-des-Vosges
- Adoption du Projet de Territoire de la CC Mirecourt-Dompaire
- Lancement de la Conférence intercommunale du logement de la CA de Saint-Dié-des-Vosges
- Restitution de l'étude régionale 7Est sur « L'impact des évolutions démographiques sur les territoires du Grand Est »
- Rencontre de la FNAU à Strasbourg « L'eau en partages »



Visite Tour panoramique | 08/10/2025



Visite de l'usine d'incinération de Ludres | 21/11/2025



Réunion Publique CC3M (Bayon) | 11/12/2025

DÉCEMBRE

- Présentation du travail mené avec la CC de Seille et Grand Couronné sur l'analyse et la planification du parcours résidentiel senior sur le territoire
- Animation des dernières réunions publiques du PLUi de la CC Meurthe, Mortagne, Moselle
- Lancement des entretiens du projet d'administration de la Métropole du Grand Nancy

L'AGENCE A DÉMIÉNAGÉ

L'année 2025 a marqué une étape importante dans l'histoire de l'Agence SCALEN avec l'emménagement dans de nouveaux locaux. Ce déménagement a mobilisé les équipes tout au long du premier semestre. Il a été conduit avec rigueur et anticipation afin d'assurer la continuité des missions.

L'équipe vous attend désormais au 26 avenue de la Garenne à Nancy pour poursuivre nos collaborations et nos projets de développement des territoires.



50 ANS DE L'AGENCE SCALEN

En 2025, l'Agence a célébré son cinquantenaire, un anniversaire qui nous a invité à regarder à la fois le chemin parcouru et les défis à venir.

Depuis 50 ans, l'Agence tient sa promesse : observer les territoires, décrypter les tendances, porter un regard prospectif, et accompagner les projets territoriaux grâce à son équipe pluridisciplinaire d'experts dans de nombreux domaines.

Pour marquer cette occasion très spéciale, une série d'événements a réuni élus, experts et socio-professionnels du Sud Lorraine pour échanger et débattre de sujets à enjeux pour ces territoires.



© Vincent Zobler pour SCALEN



23 juin # Nancy

CLUB DÉCENTRALISÉ COOPÉRATIONS TERRITORIALES
DU RÉSEAU FNAU

« Quels défis et modalités de coopérations entre métropoles et villes moyennes ? »

En collaboration avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

24 juin # Nancy

CAUSERIE-DÉBAT

« Et si les coopérations territoriales étaient une des clés du développement du Sud Lorraine pour les 50 prochaines années ? »

En présence de :

- Jean-Laurent CASSELY, sociologue, chroniqueur sur France Inter, auteur de « La France sous nos yeux » avec Jérôme Fourquet (Seuil, 2021).
- Xavier DESJARDINS, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à Sorbonne Université, consultant en stratégie territoriale.
- Karine HUREL, géographe et cartographe, déléguée générale adjointe de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).

En collaboration avec la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy.

24 sept. # Pont-à-Mousson

CAFÉ SCALEN

« L'influence du Luxembourg sur le Sud Lorraine »

En collaboration avec la CC du Bassin de Pont-à-Mousson et la Ville de Pont-à-Mousson.

03 oct. # Saint-Dié-des-Vosges

ESPACE GÉONUMÉRIQUE DU FESTIVAL INTERNATIONAL
DE GÉOGRAPHIE

« Renforcer la capacité à agir des décideurs des territoires, pour répondre aux besoins des habitants et des entreprises »

En collaboration avec la CA de Saint-Dié-des-Vosges.

27 nov. # Lunéville

CAFÉ SCALEN

« Implantation d'entreprises : comment les agglomérations moyennes tirent leur épingle du jeu »

En collaboration avec la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat.

17 déc. # Bar-le-Duc

CAFÉ SCALEN

« Le potentiel du territoire Bar-le-Duc Sud Meuse à devenir un cluster de l'économie circulaire »

En collaboration avec la CA de Bar-le-Duc Sud Meuse et le cabinet Neo-Eco, spécialiste de l'Économie Circulaire.

29 jan. # Épinal

CONFÉRENCE

« Accompagner les communes et les habitants à l'heure de l'adaptation au changement climatique »

En présence de François Carpentier, vice-président délégué à l'Assainissement à l'EuroMétropole de Metz, et Élodie Lindauer, chargée de mission Eaux pluviales « Un plan pluie pour communiquer et mobiliser autour de la gestion des eaux pluviales », et de Etienne Jacob, dirigeant de l'entreprise Bocaje « D'un simple espace vert à une réserve de biodiversité et de bien-être »

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

2.

MISSIONS MUTUALISÉES

PARTAGE ET PÉDAGOGIE

De par ses missions et sa présence pérenne auprès des territoires depuis 50 ans, l'Agence capitalise un très grand nombre d'informations.

Elle est un lieu de ressources qui produit de la connaissance et la partage avec ses membres et partenaires à travers de nombreux supports et événements avec pour objectif d'informer, nourrir la réflexion, donner à comprendre, anticiper.

Un des principaux canaux de partage et de pédagogie, c'est son site internet www.agencescalen.fr

Plus qu'un site vitrine, c'est d'abord un site ressources sur les territoires qui propose de la veille, des données, des publications et toutes les productions réalisées par l'Agence. La refonte du site internet de l'Agence a été engagée en 2025, l'ancien site mis en ligne en 2013 ayant été développé avec une technologie désormais plus maintenue.

Sur ce nouveau site, un espace est exclusivement réservé aux adhérents de SCALEN sur lequel toutes les productions de l'Agence sont disponibles. Tous les livrables réalisés par l'Agence depuis 2015 ont été versés, soit plus de 400 documents déjà accessibles. Le processus d'intégration des archives se poursuit en 2026.

Le site web, c'est aussi la porte d'entrée du Centre de Ressources Territorial (CRT) et du club transitions et résiliences en Meurthe-et-Moselle (clubT&R54).



ACCÈS À L'ESPACE MEMBRES DU SITE WEB DE L'AGENCE, AU CRT ET À LA PLATEFORME DU CLUBT&R54, PROTÉGÉS PAR UN MOT DE PASSE

1

Connectez-vous via le bouton « **Se connecter** » sur le bandeau en haut à droite de la page d'accueil du site internet.

2

Pour la première connexion : indiquez votre adresse mail, puis cliquez sur « **Mot de passe oublié** ». Un lien de réinitialisation vous sera envoyé (pensez à vérifier vos spams).

3

Une fois connecté, vous pouvez accéder à l'espace privé du site internet.

4

Pour accéder au CRT et à la plateforme du ClubT&R54, utilisez le bouton « **Se connecter avec mon compte Scalen** ».

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous adresser un message, à l'adresse e-mail contact@agencescalen.fr.

TRANSITIONS ET RÉSILIENCES

Animé en collaboration avec l'AGAPE, l'Agence Lorraine Nord, le Club Transitions et Résiliences en Meurthe-et-Moselle est une communauté d'échanges et de partage d'expériences entre élus et techniciens des collectivités. Il a pour objectif de faciliter les synergies entre les territoires du département, partager des apprentissages, accélérer le passage collectif à l'action et créer une dynamique locale.

En 2025, des événements et des visites de projets inspirants ont été proposés :

- **Visite d'aménagements liés à l'eau à Vigneulles** pour mettre en lumière l'urgence de la participation des projets urbains à la régénération des cycles de l'eau.
- **Visite de l'unité de méthanisation et la liquéfaction du CO₂ (Méthatoul) à Toul** qui vise à valoriser les déchets organiques pour produire du biogaz injecté dans le réseau GRDF ainsi que du CO₂ biogénique utilisé notamment dans l'industrie alimentaire.
- **Atelier collaboratif et de sensibilisation « fresque du sol » à Blainville-sur-l'Eau et à Longwy** animé par Anne Blanchard, docteure en science des sols et directrice de l'Agence Nancy EODD.
- **Atelier sur la trame Biosol à Vandœuvre-lès-Nancy** avec la participation de l'association Flore 54 qui a présenté comment mieux prendre en compte les sols vivants dans l'aménagement et la gestion des territoires.
- **Participation à la 3^e édition du forum « forêt à vivre, forêt vivante »** accueillie par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et organisé par l'Association des Communes Forestières (COFOR 54).
- **Visite de l'écoquartier Biancamaria sur le thème des sols vivants à Vandœuvre-lès-Nancy**, animée par Anne Blanchard, docteure en sciences des sols et directrice de l'Agence Nancy EODD, et Nathalie Tappia, architecte-urbaniste de l'Agence Intensités. Une visite en lien avec la Multipole Nancy Sud Lorraine, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) LIFE BIODIV'France.
- **Un webinaire sur le thème de l'hybridation :** l'alliance du gaz et de l'électricité, un mix gagnant pour les bâtiments publics (plus de performances, plus d'économies, plus de décarbonation).

La plateforme www.clubtr54.fr est l'outil collaboratif de référence de diagnostic et d'animation du débat local, centrée autour de 4 rubriques : **Comprendre**, **Mesurer** et **Agir**, qui donnent les clés pour comprendre et analyser les leviers de la transition écologique, et **Inspirer**, qui recense de nombreux retours d'expériences des territoires en matière de transition écologique.



CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL

L'année 2025 a été l'occasion de lancer plusieurs chantiers majeurs en matière de données.

L'Agence collecte, structure et traite un très grand nombre de données. Elle a engagé un travail important pour moderniser la gestion de ses données avec pour objectifs la fiabilité, la sécurisation et l'optimisation des traitements, tout en facilitant leur exploitation par les équipes. Les données sont désormais organisées autour d'une base centralisée performante (PostgreSQL), complétée par des outils adaptés aux différents usages (Excel, SIG, Power BI), de l'analyse avancée à l'exploitation courante.

Une transition vers l'automatisation a été amorcée grâce à des scripts permettant de collecter, traiter et intégrer les données plus efficacement.

Ces évolutions permettent de gagner en réactivité et d'améliorer la production, tout en renforçant l'autonomie des équipes via de nouveaux outils internes. En parallèle, l'Agence a poursuivi une veille active sur l'intelligence artificielle, en explorant ses opportunités et ses limites.

L'automatisation de la mise à jour des données dans PostgreSQL permettra aussi progressivement d'accélérer la production d'observatoires en chargeant ou connectant les données PostgreSQL aux outils de webSIG et de Datavisualisation : ArcGIS Online, Power BI, Metabase. Par exemple, la nouvelle version de l'observatoire de l'économie a entièrement été conçue sur ce principe.

Les membres de l'Agence ont accès aux observatoires thématiques de l'Agence via le Centre de Ressources Territorial (CRT).

Le CRT a été mis en ligne au premier trimestre 2025. Une vingtaine de thèmes sont disponibles, organisés en 3 univers :

- Vivre & Habiter
- Entreprendre & Travailler
- Territoire & Environnement.

L'intégration de nouvelles thématiques se poursuit en 2026, comme le tourisme par exemple.



OBSERVATOIRES THÉMATIQUES PARTENARIAUX

L'Agence anime un dispositif d'observation qui capitalise un grand nombre d'informations sur les territoires, indispensables au diagnostic, l'aide à la décision, et à l'évaluation des politiques publiques.

Chaque année, l'Agence fait une veille active afin d'alimenter ses observatoires.

Le travail sur les observatoires peut prendre différentes formes pour mieux rendre compte de la réalité des territoires :

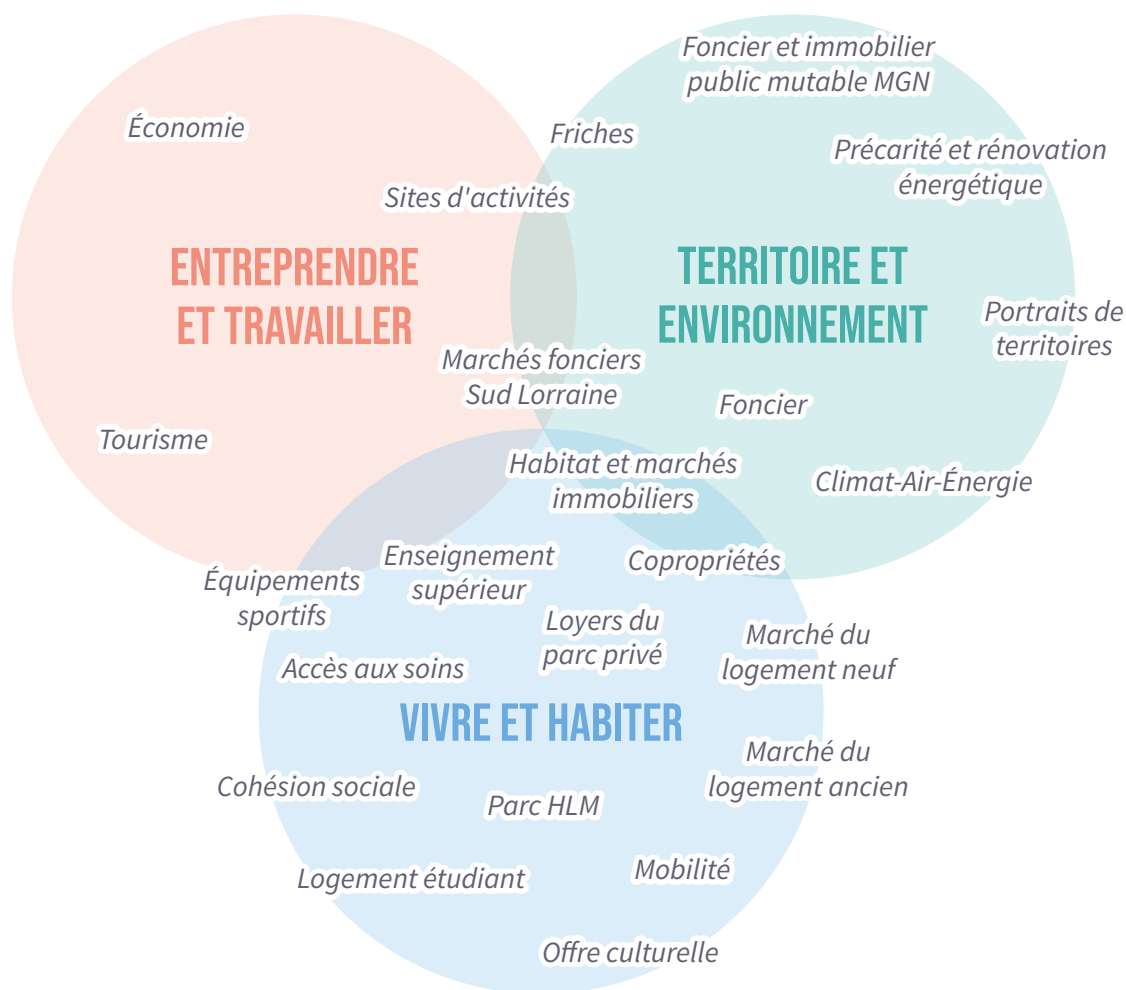
- **L'actualisation des données** : les données sont collectées, traitées et permettent de répondre aux sollicitations des partenaires.

- **Mise en place de nouveaux modes de représentation de la donnée**, plus dynamiques et interactifs (tableau de bord, webcartographie, storymap...).

- **Élargissement du périmètre d'observation** à des échelles plus larges que la Métropole du Grand Nancy.

- **Observation de nouveaux thèmes** en lien avec les nouveaux enjeux des territoires ou intégration d'informations qualitatives issues d'enquêtes, permettant de construire de nouveaux indicateurs.

Le dispositif d'observation de l'Agence compte plus de 20 observatoires.



VEILLE PROSPECTIVE ET TERRITORIALE

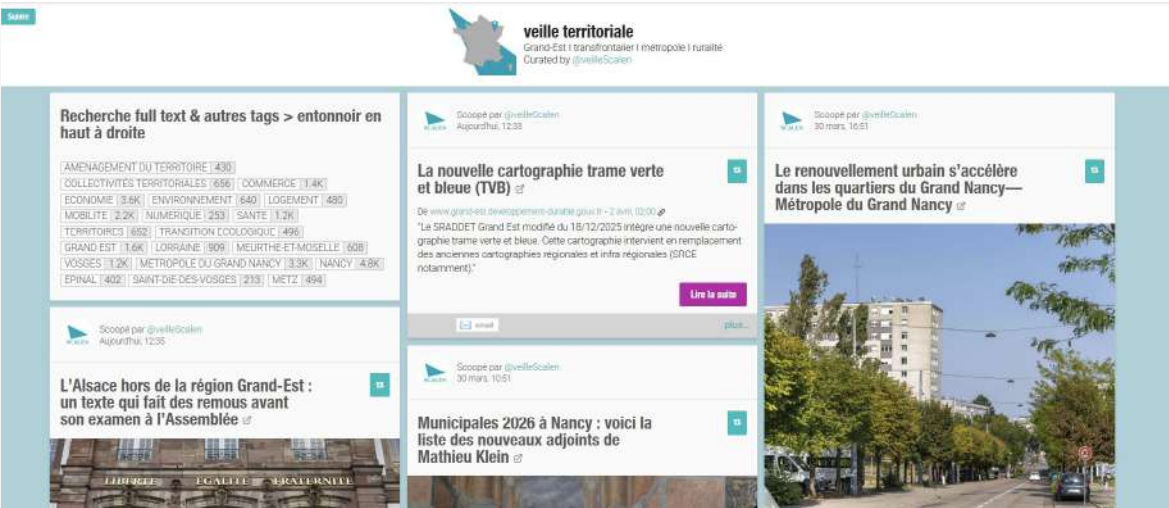
L'Agence SCALEN place l'analyse des évolutions actuelles et l'anticipation des tendances futures au cœur des problématiques étudiées.

Pour répondre à ces enjeux, un dispositif de veille structuré et sélectif est mis en place. Il s'appuie sur des échanges réguliers avec des réseaux et des acteurs spécialisés (ministères, experts, etc.), afin de recueillir et de diffuser des informations stratégiques essentielles pour enrichir les réflexions et orienter les actions.

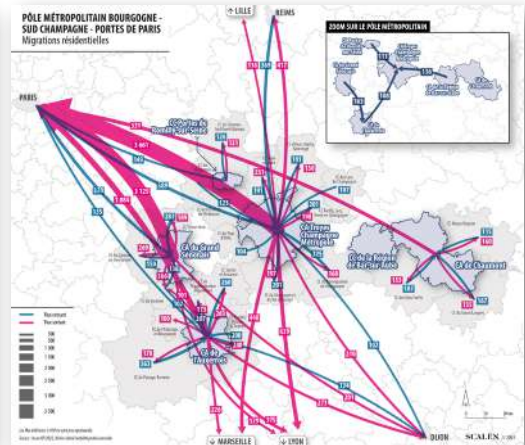
Cette veille, entièrement personnalisable et adaptable, s'ajuste en permanence en fonction de l'actualité, des projets en cours et des besoins spécifiques. Elle est consultable sur la page d'accueil du site web de l'Agence.

Par ailleurs, l'Agence contribue activement aux démarches de veille collaborative menées par le réseau d'experts en information-documentation des agences d'urbanisme de la FNAU, renforçant ainsi la mutualisation et la diffusion des connaissances au service des territoires.

En 2025, 5 807 articles ont été publiés (41 702 vues).



PRODUCTIONS CARTOGRAPHIQUES ET GRAPHIQUES





2.

MISSIONS PARTENARIALES

PLANIFICATION SPATIALE ET STRATÉGIQUE

Depuis 2020, d'importantes évolutions législatives et réglementaires sont intervenues et nécessitent la mise en œuvre de nouvelles approches en matière d'aménagement (loi Climat et Résilience, loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, loi de mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols). À toutes les échelles, régionale, intercommunale et locale, les outils de planification territoriale évoluent pour intégrer pleinement ces enjeux environnementaux, notamment la sobriété foncière, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité. Les territoires doivent concilier ambition de développement et maîtrise de leur consommation d'espace.

Révision du PLUi-H de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB)

L'Agence SCALEN accompagne la CCTLB dans l'évolution de son PLUi-H approuvé en 2020 et modifié en 2022. Face aux évolutions législatives récentes ainsi qu'à l'approbation du SCoT en 2024, la collectivité a engagé une révision générale de son document d'urbanisme. En 2025, cet accompagnement s'est traduit par la traduction spatiale, réglementaire et programmatique de son Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), au travers de la reprise du règlement graphique et écrit et de la mise à jour des OAP. Ce travail a été mené en collaboration avec les 43 communes composant l'intercommunalité, les services et élus communautaires, lors d'ateliers de concertation.

Le travail doit se poursuivre en 2026, afin de formaliser le dossier de PLUi-HD dans l'optique d'un arrêt du projet en conseil communautaire.

Appui à la modification et à la révision du PLU de Rosières-aux-Salines

Depuis 2024, l'Agence SCALEN accompagne la commune de Rosières-aux-Salines dans la modification de son PLU, notamment la traduction des évolutions du projet communal dans une notice explicative. L'Agence est au côté de la commune dans toutes les étapes de la procédure et notamment pour ses échanges avec la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) et les Personnes Publiques Associées. En parallèle, la commune a engagé une révision générale de son PLU afin d'assurer sa compatibilité avec le SCoT Sud 54 révisé et le PLH intercommunal. En 2025, l'Agence a contribué à l'identification des enjeux territoriaux et poursuivra en 2026 l'accompagnement à la définition du PADD.

Élaboration du PLUi de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle (CC3M)

Dans le cadre de l'élaboration de son PLUi prescrit en 2023, la CC3M est accompagnée par l'Agence SCALEN, en partenariat avec Meurthe-et-Moselle Développement (MMD54). En 2025, les travaux ont principalement porté sur :

- L'élaboration du PADD (Plan d'aménagement et développement durables) par trois ateliers thématiques, aux côtés de l'Atelier des Territoires et Manivoles
- La rédaction et la consolidation du règlement, écrit et graphique, par deux séries de réunions de travail avec chacune des 37 communes
- La réalisation d'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) pour chacun des 32 sites de projets identifiés.

L'Agence a également assuré un appui continu à la gouvernance du projet (instances politiques, réunions techniques) et produit des supports méthodologiques et pédagogiques.

Ces travaux ont abouti au débat sur le PADD et à la stabilisation du règlement graphique, ainsi qu'à l'organisation de réunions publiques. La finalisation du dossier est prévue en 2026 en vue de l'arrêt du projet.



F O C U S

MODIFICATION ET RÉVISION DU SCOT DES VOSGES CENTRALES

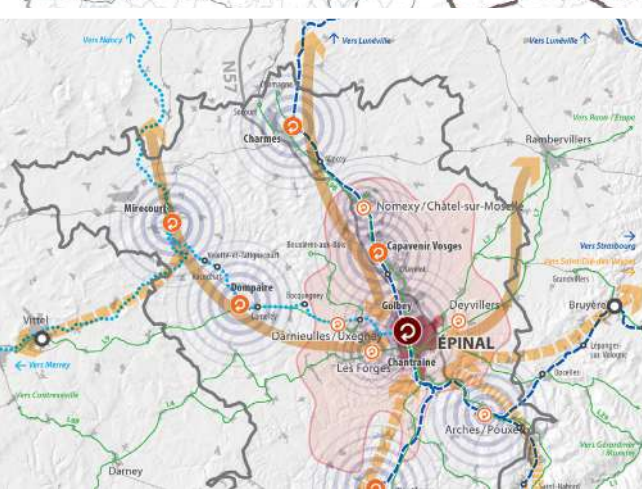
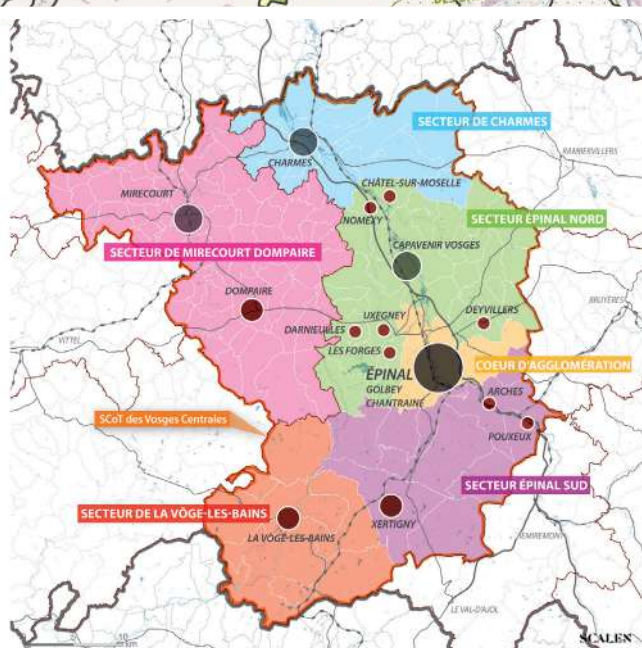
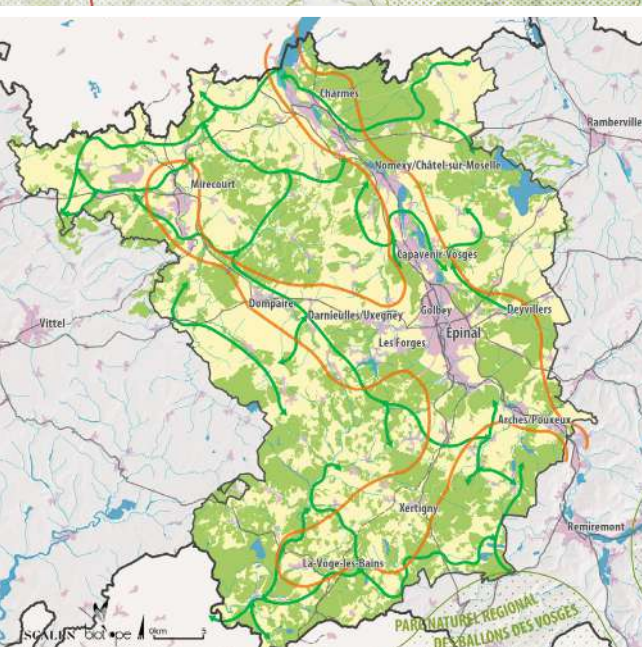
Le SCot des Vosges Centrales a été approuvé par délibération du Comité Syndical en date du 6 juillet 2021 sur un territoire comprenant 154 communes, regroupées dans la CA d'Épinal et la CC de Mirecourt-Dompaire. Une seconde révision a été engagée afin d'étendre la couverture du SCot révisé à l'ensemble du nouveau périmètre des Vosges Centrales.

Depuis, la loi « Climat et résilience » a posé un objectif national de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050 qui doit être traduit dans les SRADDET, les SCot et les PLUi par la définition d'une trajectoire fixant un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation par tranche de dix années pour y parvenir. Consécutivement à cette loi, la Région Grand Est a engagé une modification de son SRADDET posant un nouveau cadre concernant la mise en œuvre du ZAN et notamment la territorialisation de la trajectoire jusqu'en 2050 à l'échelle des SCot.

Les élus des Vosges Centrales souhaitant s'inscrire dans la continuité de cette démarche de sobriété foncière et dans la continuité de l'esprit du premier SCot, l'Agence Scalen a accompagné le Syndicat Mixte dans la traduction de cette trajectoire au sein du SCot. Ainsi une procédure de modification simplifiée a été menée afin de :

- Revoir l'objectif de consommation foncière globale et à vocation économique du SCot pour la période 2021-2030.
- Définir une trajectoire de sobriété foncière en déclinant des objectifs de réduction de l'artificialisation par tranches de dix ans jusqu'en 2050.

Cette modification entrera en vigueur dès le début d'année 2026.



ÉLABORATION DU PLUI-HD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY



Depuis 2015, l'Agence Scalen accompagne les services de la Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine de la Métropole du Grand Nancy dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat Déplacements (PLUi-HD), approuvé le 06 novembre 2025.

Cette approbation est le fruit d'un travail de co-construction avec élus, habitants, associations, et partenaires. Durant ces 10 années d'élaboration du PLUi-HD, l'Agence SCALEN a été présente aux côtés des services de la métropole du Grand Nancy pour les accompagner à chacune des étapes de ce long processus de travail :

- Lors des échanges avec les instances de gouvernance métropolitaine sollicitées pour valider, à chaque stade d'avancement de la procédure, les études et documents du PLUi-HD.
- Lors des séminaires de travail et de débat avec élus et techniciens.
- Lors des échanges techniques avec les services de la métropole et des 20 communes mais aussi avec les Personnes Publiques Associées.
- Lors de la concertation avec les habitants, les associations et le C3D.

L'Agence SCALEN est venue en appui aux services pour rédiger toutes les pièces constitutives du PLUi-HD (rapport de présentation, PADD, OAP sectorielles et thématiques, règlements écrit et graphiques, annexes).

En 2026, l'Agence poursuivra son accompagnement pour intégrer les modifications souhaitées par les élus.

Rappel des grandes étapes du projet :

En mai 2019, une étape importante a été franchie avec le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), consacrant les deux défis phares qui constituent le socle du PADD : la transition vers un nouveau mode de développement pour relever le défi de la transition écologique et l'adaptation au changement climatique, ainsi que le défi de l'attractivité pour une métropole entreprenante et innovante.

L'année 2022 a ouvert un débat collectif sur les ambitions d'aménagement et de développement durable, préalable à la définition de la réglementation en matière d'urbanisme.

En septembre 2024, après un long travail de concertation et de collaboration avec chacune des 20 communes, la métropole du Grand Nancy a arrêté son projet de PLUi-HD après avoir préalablement tiré le bilan de la concertation relative à l'élaboration du PLUi-HD.

En 2025, le projet de PLUi-HD a été soumis à enquête publique, réalisée conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, afin de recueillir les avis et les observations du public. Les avis et le rapport de la commission d'enquête ont été présentés lors d'une conférence intercommunale rassemblant les Maires des 20 communes.

La commission d'enquête publique a émis un avis favorable à ce projet, sans aucune réserve. Le PLUi-HD, modifié pour tenir compte des avis, était donc prêt à être approuvé.

PROJETS DE TERRITOIRE

Les collectivités s’engagent de plus en plus dans l’élaboration de stratégies territoriales à moyen et long termes, dépassant les temporalités électorales. Ces démarches visent à construire une vision partagée du développement, capable d’anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales en cours. Dans un contexte marqué par l’incertitude et la transformation des modes d’action publique, ces projets constituent des cadres structurants pour mobiliser les acteurs locaux, renforcer les coopérations et redéfinir les priorités d’action au service de l’attractivité et de la résilience des territoires.

Projet de territoire « Nancy 2025-2052 »

Après une première phase de travail qui a permis à l’Agence Scalen, avec l’appui du Cabinet ACADIE de constituer une base d’analyse prospective et d’animer une large concertation associant élus, société civile, citoyens et étudiants, l’élaboration du Projet Métropolitain du Grand Nancy a donné lieu à des propositions d’orientations stratégiques – Hospitalité ; Audace ; Développement Régénératif et Démocratie Participative – et la recherche de projets et politiques illustrant ces directions de travail privilégiées par la Métropole. En Avril 2025, la Métropole du Grand Nancy a pu ainsi soumettre à la validation de son Conseil Communautaire le Projet Métropolitain 2025/2052. L’Agence devrait accompagner la Métropole dans son effort de partage et d’approfondissement des priorités avec les acteurs locaux, prévue après les élections municipales et communautaires. Mais sans attendre ces échéances, Scalen a travaillé en partenariat avec les services de la Métropole et de la Ville de Nancy pour explorer l’impact des changements climatiques, démographiques et démocratiques en cours sur les conditions de mise en œuvre des services publics.

Élaboration du Projet de territoire de la CC de Mirecourt-Dompaire

L’Agence SCALEN a accompagné la Communauté de communes de Mirecourt Dompaire dans la définition de son projet de territoire. Ce document stratégique vise à renforcer l’identité et l’attractivité du territoire. Il s’articule autour de quatre ambitions, déclinées en 8 défis et objectifs opérationnels, combinant poursuite des actions engagées et mise en œuvre de nouvelles initiatives. Conçu comme un cadre évolutif, il constitue le socle des travaux de programmation via un plan pluriannuel d’investissement, et fera l’objet d’un suivi annuel permettant d’ajuster les orientations pour s’adapter aux réalités nouvelles.



FOCUS

ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA CA DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Depuis 2023, l’Agence SCALEN et l’ADEUS (Agence d’urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur) accompagne la Communauté d’agglomération de Saint-Dié-des-Vosges dans l’élaboration de son premier Projet de territoire.

Après une phase de co-construction avec les élus en 2024, l’année 2025 a été consacrée à la formalisation des deux livrables. Adopté en novembre 2025, le projet s’organise autour de quatre défis structurants, déclinés en six feuilles de route thématiques destinées à guider l’action publique à l’horizon 2035.

DYNAMIQUES TERRITORIALES ET URBAINES

Comprendre les dynamiques territoriales est essentiel pour éclairer les choix d'aménagement et de développement. Les territoires font face à des mutations profondes – évolutions démographiques, transformations économiques, transitions écologiques – qui influencent leurs trajectoires. L'analyse de ces phénomènes permet d'identifier les leviers d'attractivité, d'anticiper les besoins futurs et d'accompagner les stratégies locales, en tenant compte des interactions à différentes échelles, notamment dans des contextes concurrentiels ou transfrontaliers.

Les effets du Luxembourg sur les fonctions métropolitaines lorraines

En partenariat avec les agences AGURAM (Agglomérations de Moselle) et AGAPE (Lorraine Nord), SCALEN a conduit une analyse des impacts du développement du Luxembourg sur les fonctions stratégiques des métropoles lorraines (santé, enseignement supérieur, recherche, innovation), fonctions qui contribuent fortement à l'attractivité des métropoles lorraines.

Ces fonctions sont par nature à considérer dans un contexte concurrentiel du fait qu'elles mobilisent des investissements, des équipements et des qualifications de haut niveau, souvent rares et spécifiques.

Fondée sur des entretiens avec des acteurs clés, l'analyse propose un état des lieux des interactions existantes en essayant d'identifier leur nature et les perspectives d'évolution.

F O C U S

ANALYSE DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC À NANCY SELON LA MÉTHODE DES SOCIOTOPES

Dans le cadre d'une mission pluriannuelle, l'Agence a accompagné la Ville de Nancy sur le sujet des espaces ouverts passés au crible de la méthode des sociotopes. Il s'agit d'une approche de sociologie urbaine visant à prendre en compte la diversité des usages et la valeur attribuée aux espaces ouverts par les habitants et usagers, dans la transformation du territoire. Elle constitue à la fois un outil de connaissance, de diagnostic et de projet, et de démocratie participative permettant de recenser et d'objectiver les usages de ces espaces à travers un travail de terrain, d'observations et d'enquêtes auprès du public.

La méthodologie a été expérimentée sur le site élargi « Place Saint-Epvre, ensemble UNESCO et Parc de la Pépinière ». L'objectif est d'accompagner les réflexions en cours sur l'extension de la zone piétonne, les projets à venir sur la Pépinière, et une meilleure connaissance des pratiques quotidiennes des usagers sur les Places de la Carrière et de l'Alliance, ainsi que sur l'évènement annuel du Jardin éphémère Place Stanislas.





F O C U S

CANDIDATURE AU CONCOURS EUROPAN

EUROPAN est un concours biennal d'idées d'architecture, d'urbanisme et de paysage, destiné aux jeunes professionnels de moins de 40 ans. Ce concours a pour objectif d'offrir aux villes européennes et aux acteurs urbains un outil pour développer des stratégies innovantes dans la conception urbaine pour leurs sites en transformation.

Aux portes de la ville ancienne classée Site Patrimonial Remarquable, le site proposé s'étend le long du canal de la Marne au Rhin, sur les communes de Nancy et de Jarville-la-Malgrange. À l'échelle métropolitaine et locale, ce secteur d'entrée de ville et d'entre-villes est fortement structuré par les infrastructures routières, ferroviaires et fluviales, qui agissent davantage comme des ruptures que des liaisons entre les quartiers et les habitants.

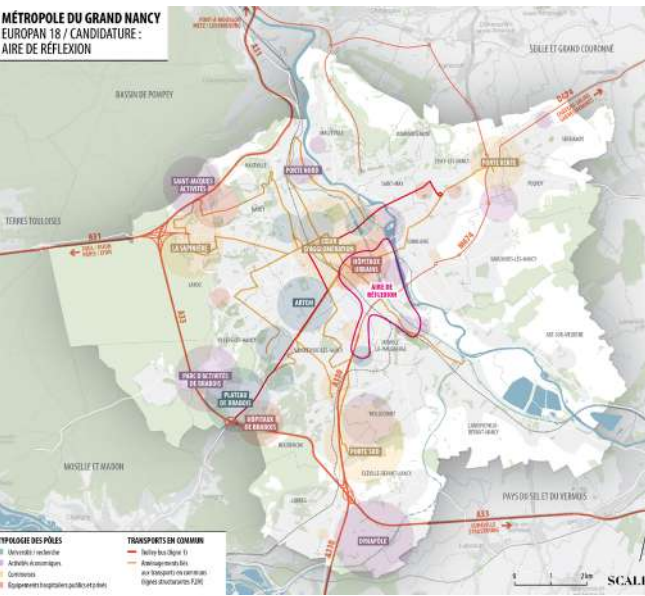
La Métropole du Grand Nancy, les villes de Nancy et Jarville-la-Malgrange, souhaitent redonner une unité à ce secteur en mutation, en questionnant les leviers à activer pour décroquer ces quartiers, retrouver des qualités urbaines et paysagères, et imaginer de nouvelles relations entre la ville et le canal, en s'appuyant sur les dynamiques sociales et écologiques.

En 2025, l'Agence SCALEN a poursuivi l'accompagnement du portage de la candidature de la Métropole auprès des instances EUROPAN lors des différentes étapes du concours, initié depuis septembre 2024. Elle a notamment travaillé à la rencontre entre les équipes de jeunes professionnels candidats et l'ensemble des parties prenantes locales de la démarche (élus, services, partenaires) lors d'une visite de site accompagnant le lancement officiel du concours (mars), à l'analyse et la présentation auprès des élus et services des 13 projets reçus (juillet), à la participation aux deux sessions de jury (septembre et octobre), ainsi qu'à la remise officielle des prix aux 3 équipes primées (décembre), lors d'un événement national à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris.

MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY
EUROPAN 18 / CANDIDATURE : AIRE DE RÉFLEXION



MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY
EUROPAN 18 / CANDIDATURE : AIRE DE RÉFLEXION



Opération de revitalisation du territoire - Centre-ville de Nancy

La loi ELAN a créé un outil de lutte contre la dévitalisation des centres-villes, les Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT). Il s'agit d'une démarche partenariale qui vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville en facilitant la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement du tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif et propice au développement à long terme du territoire. Au-delà de l'effet mobilisateur d'une telle démarche, qui permet de fédérer les actions de nombreux acteurs (Etat, collectivités, chambres consulaires, fédérations de commerçants), l'ORT ouvre droit à la mobilisation d'outils juridiques et fiscaux spécifiques.

A l'instar d'autres métropoles, le Grand Nancy et la ville de Nancy se sont engagés dans cette démarche pour revitaliser un centre urbain, qui en dépit de nombreux atouts, doit faire face à des défis majeurs.

En 2025, l'Agence SCALEN a participé à différentes instances de réflexion et d'échanges avec élus et techniciens de la métropole et de la ville de Nancy pour lesquelles elle a proposé différentes contributions de ses analyses (analyses de données, élaboration de cartes, identification d'enjeux, etc.) afin d'enrichir les scénarii de projets potentiels.

En parallèle, l'Agence développe un observatoire du centre-ville dans l'objectif de nourrir les débats à venir.

Développement des ZAC de la Métropole du Grand Nancy

L'Agence participe au suivi de l'aménagement et de la commercialisation des Zones d'aménagement commercial (ZAC) à vocation économique ou présentant un volet économique important, en particulier la ZAC Savlons à Malzéville, la ZAC de la Louvière à Seichamps, la ZAC Austrasie à Nancy. Elle vient en appui de la Métropole, de la société d'aménagement SLIM Projets et des communes concernées, en lien avec l'agence de développement économique Lorr'up, pour accompagner des prospects, évaluer la pertinence et la qualité des projets d'implantation d'entreprises dans un contexte où la disponibilité foncière à court terme est tendue sur le territoire métropolitain.

F O C U S

RENOUVELLEMENT URBAIN DES SITES STRATÉGIQUES : CITÉ ADMINISTRATIVE - SAINTE CATHERINE

L'Agence a évalué la capacité de réinvestissement d'une emprise de 1,92 ha à proximité immédiate du parc de la Pépinière, de l'espace UNESO et du port Sainte Catherine. L'analyse a porté sur les capacités de transformation du site au regard de la réglementation du Plan de sauvegarde et de mise en valeur en vigueur, de l'Orientation d'aménagement et de programmation « Ilot Vaudémont / Ste Catherine » et des objectifs de réhabilitation du bâti existant.

Elle a permis d'évaluer les potentiels programmatiques (nombre de logements et de stationnement automobile) en fonction des besoins spécifiques de ce secteur et d'identifier les conditions de faisabilité d'un projet urbain intégrant les enjeux fonciers, économiques et d'accessibilité. Le site Nancy Sainte-Catherine a été retenu en 2021 à l'issue d'un appel à projets « lieux candidats » initié dans le cadre des Assises de la mobilité organisées en 2021 par la Métropole du Grand Nancy afin d'élaborer son plan métropolitain des mobilités [P2M].

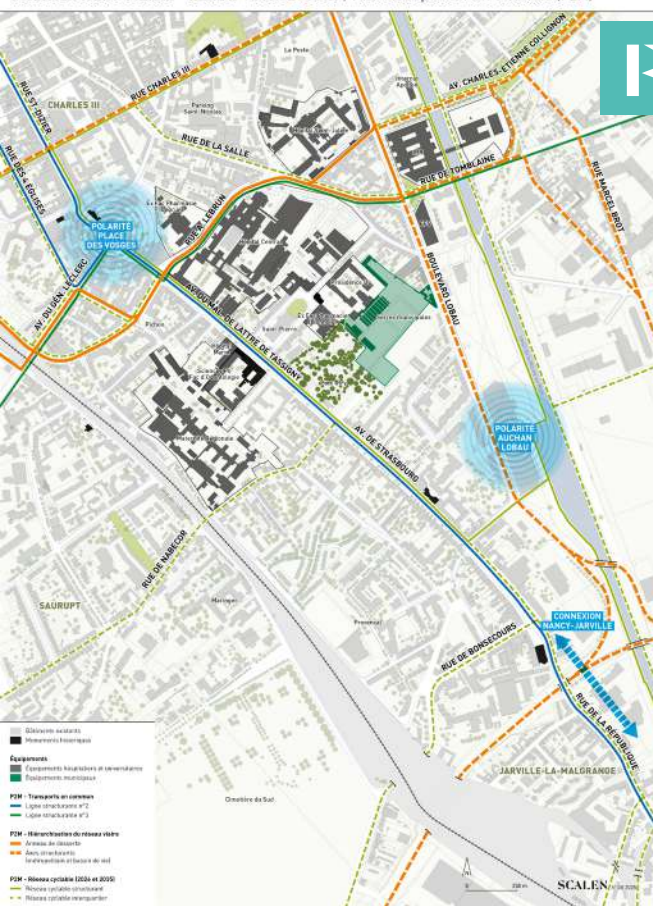
Cette démarche a été menée sous forme de concertation avec le public et les partenaires, afin de répondre aux attentes de tous les usagers. La concertation visait à ouvrir le champ des possibles sur deux thèmes essentiels pour l'avenir des mobilités dans le bassin de vie Nancéen : la multimodalité et la décarbonation des mobilités. Dans ce cadre, il a été considéré que l'aménagement de lieux-candidats, espaces publics démonstrateurs des nouvelles façons de se déplacer et de vivre la ville participerait à concrétiser cette ambition au même titre que le déploiement des nouveaux réseaux de transports publics et cyclables.

Dans le prolongement de cette démarche, la Métropole souhaite aujourd'hui mobiliser l'ingénierie de sa société publique locale SLIM territoires, en vue de la réalisation d'études préalables à la définition d'un projet d'aménagement et de ses conditions de mise en oeuvre sur le site de Nancy Sainte-Catherine qui présente la particularité de concentrer des enjeux urbains et de mobilité aussi complexes et importants que potentiellement contradictoires.





QUARTIER SAINT-PIERRE – RENÉ II – BONSECOURS / Plan Métropolitain des Mobilités (P2M)



FOCUS

RENOUVELLEMENT URBAIN DES SITES STRATÉGIQUES EN MUTATION DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY QUARTIER SAINT-PIERRE – RENÉ II – BONSECOURS

Le quartier Saint-Pierre – René II – Bonsecours est un vaste quartier du Sud-Est du ban communal de Nancy, à l'identité marquée par les équipements hospitalo-universitaires métropolitains, par de nombreux bâtiments historiques emblématiques, par plusieurs équipements publics communaux répartis à proximité immédiate de l'axe constitué de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de l'avenue de Strasbourg. Celui-ci fait aujourd'hui partie des quartiers aux enjeux forts en matière de renouvellement urbain en raison du départ programmé des équipements hospitalo-universitaires.

En première phase du projet, un séminaire destiné aux élus a été organisé afin de définir une vision et de rédiger un récit accompagné des techniciens de la Ville de Nancy, de la Métropole du Grand Nancy et de l'Agence SCALEN.

Le séminaire a permis de définir une ambition commune et d'esquisser les grandes orientations du projet, de tester des idées et de spatialiser les grandes orientations de projets exprimées.

L'étape suivante consistera à affirmer un projet, à déterminer une trajectoire plus fine en vue de rédiger un cahier des charges dans la perspective de lancer de prochaines études complémentaires.



MOBILITÉ

La mobilité constitue un enjeu structurant pour le fonctionnement et l'attractivité des territoires. Face à l'augmentation continue des déplacements et à la prédominance de l'automobile, les politiques publiques visent à favoriser des solutions plus durables et efficaces. Le développement de l'intermodalité, le report vers des modes alternatifs et l'optimisation de l'usage de l'espace public sont au cœur des réflexions, dans une logique d'adaptation aux besoins des usagers tout en réduisant les impacts environnementaux.

Réflexion méthodologique sur la connaissance des pratiques de mobilité

Pour élaborer des politiques de transport efficaces, planifier les infrastructures et évaluer l'impact environnemental, il est indispensable de mesurer précisément les déplacements des habitants. L'Agence SCALEN a réalisé une note d'analyse comparant les différentes sources de données de mobilité (enquêtes traditionnelles et données numériques, complétée d'un benchmark sur d'autres territoires et des entretiens avec des acteurs ayant employé ces différentes méthodes. Cette analyse met en évidence la complémentarité des approches et propose des pistes d'intégration pour améliorer la connaissance des déplacements dans le Grand Nancy, dans un contexte d'évolution rapide des pratiques.

Accessibilité de la Métropole du Grand Nancy et du Sud Lorraine

L'accessibilité de la Métropole et du Sud Lorraine depuis le territoire national et régional, comme depuis les pays frontaliers situés à proximité est essentielle à son attractivité et au rayonnement de ces activités. L'Agence tient à jour l'état des lieux des infrastructures et des services qui assurent cette accessibilité, ainsi que l'offre de mobilité interne au territoire. Depuis plusieurs années, l'enjeu de la desserte du couloir rhodanien depuis Nancy, le débouché Sud ferroviaire d'Epinal vers Belfort-Montbéliard, l'A31Bis, l'activité aéroportuaire, et la venue de OuiGo en gare de Nancy constituent des dossiers complexes qui ont un impact direct pour les acteurs et habitants de l'agglomération de Nancy et du Sud Lorraine. L'Agence met à la disposition de ses membres un dossier actualisé.

Préfiguration du SERM Lorraine-Luxembourg

Dans un contexte d'objectif national de développement d'un réseau de RER métropolitains au sein de différentes grandes agglomérations françaises, hors Île-de-France, la Région Grand Est mène depuis 2024 un projet de SERM Lorraine-Luxembourg. Ce SERM a pour objectif de répondre à l'accroissement continu des déplacements incluant Nancy, Metz, Thionville et Luxembourg dans une logique de renforcement et/ou la création d'offre ferroviaire et intermodale.

L'Agence apporte un appui technique en mobilisant sa connaissance des territoires et en contribuant aux travaux partenariaux aux différentes étapes de la démarche.

Commission mobilité du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

En partenariat avec l'AGAPE, l'Agence a contribué à une analyse des mobilités à l'échelle départementale, présentée en commission. Ce travail propose une lecture territorialisée des dynamiques et enjeux (spécificités, contrastes, perspectives) afin d'éclairer les orientations du Département en matière de mobilité.

Lieux candidats

Lors des Assises de la Mobilité en juillet 2021, neuf lieux démonstrateurs ont été identifiés pour être le support d'aménagements exemplaires et d'expérimentations en matière de mobilité et d'espaces publics. L'Agence a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans un travail pluriannuel visant à produire une analyse multicritère et proposer des scénarios d'aménagement pour chaque site :

- Saint-Max Barrois-Mairie
- Mairie d'Essey-lès-Nancy
- Porte Sainte-Catherine
- Jarville-la-Malgrange / rue de la République
- Centre-Ville de Malzéville.

Ce travail se poursuivra en 2026 en lien avec les différentes communes et sera étendu à un nouveau secteur : le quartier Saint-Léon à Nancy.

Identification des potentialités de stationnement en cœur d'îlots privés

La mise en œuvre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) du Grand Nancy, avec la création de site propre pour le réseau de transports collectifs et la mise en place de pistes cyclables, pourrait conduire à une réorganisation de l'espace public et des linéaires de stationnement automobile sur voirie. Dans ce contexte, l'Agence a identifié des opportunités foncières et immobilières (dents creuses, bâti mutable, réserves foncières...) afin de créer des « poches de stationnement » à court ou moyen termes.

Accès et stationnement des véhicules de tourisme

L'Agence a réalisé un benchmark sur plus de 40 aires de camping-cars réparties au sein de 17 villes françaises afin d'identifier les bonnes pratiques en matière de localisation, d'aménagement et de gestion. Bien que les contextes touristiques soient relativement différents d'un territoire à l'autre, ce benchmark a permis de tirer des enseignements et de formuler des recommandations en termes de typologie, localisation, capacité, desserte, types d'aménagement, équipements et services disponibles...

Observatoire du transport et de la logistique

En partenariat avec l'AFUT, l'Agence a contribué à la préfiguration d'un observatoire régional de la logistique en lien avec l'ORTL Grand Est. La mission a permis de réaliser un premier état des lieux (concept, retours d'expériences d'observatoire du même type, méthodologie d'observation, types de produits, etc.), en vue d'un déploiement opérationnel envisagé à partir de 2026.

Sensibilisation aux mobilités alternatives à l'autosolisme dans le PETR du Lunévillois

L'Agence a accompagné le PETR dans une démarche de sensibilisation des entreprises aux plans de mobilité employeur (PDME). Plusieurs rencontres ont été organisées en 2025 qui ont permis d'engager un dialogue avec les acteurs économiques sur des solutions de déplacement plus durables et adaptées aux spécificités du territoire, d'identifier les pratiques existantes, de mesurer l'intérêt ainsi que les freins éventuels à l'engagement dans la démarche.

Animation des 6 Plans de déplacements inter-entreprises de la Métropole du Grand Nancy

Scalen assure la coordination de six Plans de Déplacements Interentreprises (PDIE) portés par les associations ATP sur différents parcs d'activités du territoire. Ces dispositifs donnent lieu à de nombreuses actions opérationnelles (aides à l'équipement, événements, expérimentations), contribuant à modifier les pratiques de déplacement des salariés et à renforcer les dynamiques partenariales.

- **Technopôle de Brabois** : les établissements partenaires se sont engagés dans la treizième année consécutive de mise en œuvre d'actions en faveur des mobilités durables : le Printemps du PDIE s'est tenu du 24 au 28 mars ; la Fête du Technopôle a rassemblé près de 350 participants ; le Challenge mobilité en septembre à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité.
- **Saint-Jacques et Grande Sapinière** : Fête de la mobilité le 18 septembre 2025.
- **Rives de Meurthe** : le « Mois sans voiture », en partenariat avec le réseau Stan ; une semaine d'animations en entreprise, organisée du 16 au 20 juin, pour sensibiliser aux alternatives à la voiture individuelle ; Un challenge mobilité qui a rassemblé une centaine de participants.
- **Porte Sud** : un challenge sportif autour de la mobilité.
- **Porte Verte** : un événement dédié à l'électromobilité a été organisé le 20 novembre.

Evaluation des impacts d'un projet de circulation

L'Agence a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans l'évaluation des impacts d'un projet de circulation, en menant une enquête auprès des riverains et usagers. Les résultats ont permis d'objectiver les attentes et préoccupations, afin d'alimenter les décisions d'aménagement.

F O C U S

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE PROXIMITÉ DE NANCY

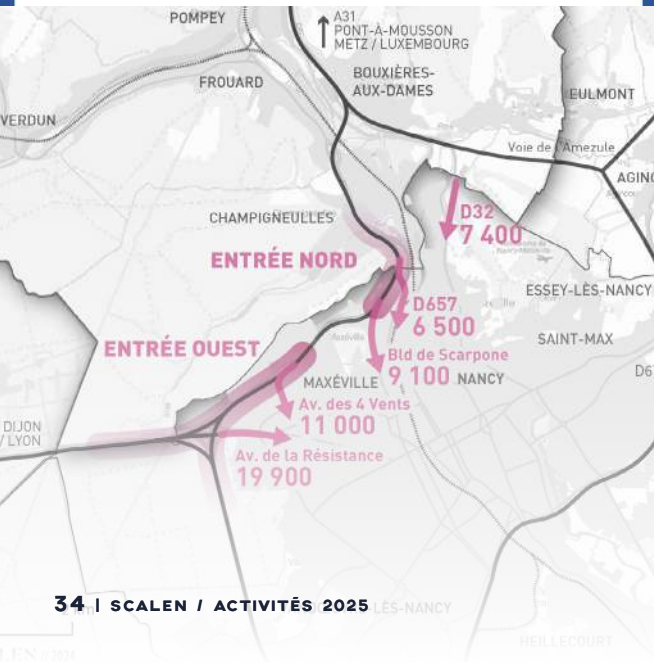
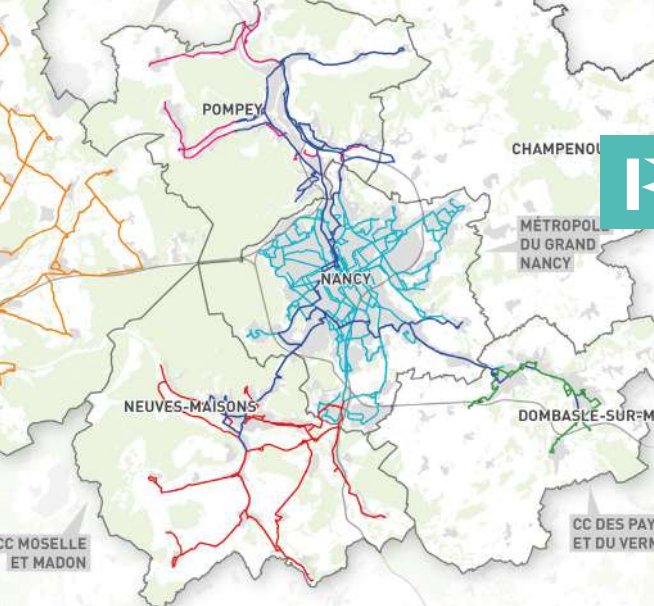
L'observation des déplacements à l'échelle du bassin de mobilité du Sud Meurthe-et-Moselle fait apparaître un territoire de forte intensité des échanges comprenant la Métropole du Grand Nancy et les 5 EPCI limitrophes. À l'occasion de plusieurs concertations conduites dans le cadre du Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy, sur les aménagement autoroutiers au sein du GIP Grand Nancy Sud 54, et avec la Région et la Société des Grands Projets dans le cadre du SERM Lorraine-Luxembourg, la Métropole et les Communautés de communes du Bassin de Pompey, des Terres Toulaises, de Moselle et Madon, des Pays du Sel et du Vermois, et de Seille et Grand Couronné, ainsi que le SMTSN, ont décidé d'élaborer ensemble un projet de mobilité à l'échelle du Bassin de Proximité de Nancy.

Lancé en 2024, SCALEN a poursuivi son appui à la mise en œuvre du projet de mobilité à l'échelle du bassin de proximité de Nancy. En 2025, l'Agence a mené à terme l'élaboration d'un projet de gouvernance, ainsi qu'un document Pacte, visant à coordonner les actions en faveur d'une mobilité plus durable, plus efficace et mieux connectée autour de trois axes majeurs :

- Le développement et l'amélioration de la desserte ferroviaire de l'étoile de Nancy.
- La création d'un véritable réseau de Cars Express centré sur Brabois.
- L'accélération des déplacements de la première couronne vers le centre de Nancy par une stratégie de rabattement sur les gares et/ou un développement de « bus rapides ».

Ce pacte a été approuvé le 6 novembre 2025 par la Métropole du Grand Nancy, lors du conseil Métropolitain, et témoigne d'une volonté collective de coordonner les politiques publiques liées aux déplacements. Ce dernier retient quatre principes fondateurs :

- Reconnaître le Bassin de Proximité de Nancy comme échelle de coordination et d'organisation des mobilités.
- Structurer le projet de mobilités par 3 axes majeurs présentés ci-dessus.
- Assurer la cohérence avec les autres instances de pilotage et de coordination des mobilités.
- Mettre en place, à l'échelle du bassin de proximité, une gouvernance adaptée à la bonne mise en œuvre du projet de mobilité ainsi qu'au respect de la vision de chacun de ses membres.

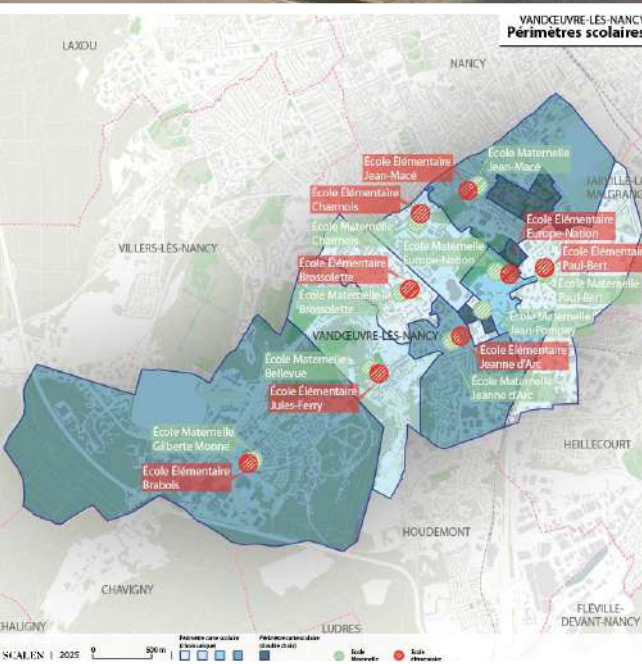




F O C U S



RÉFLEXION SUR LES AMÉNAGEMENTS AUTOUR DES ÉCOLES DE LA VILLE DE VANDŒUVRE-LÈS-NANCY



Portant déjà une politique forte sur le sujet des mobilités actives, avec notamment la mise en place depuis 4 ans d'un travail sur l'apprentissage du vélo dans les écoles, Vandœuvre-lès-Nancy souhaite élargir l'action de la ville sur le volet des mobilités actives, cette fois ci en lien avec les trajets scolaires.

L'Agence SCALEN a proposé une méthode dans l'analyse des cheminements domicile-école dans leur globalité, le tout à travers une approche générale qui promeut la ville à hauteur d'enfant. L'objectif est de pouvoir proposer des actions concrètes visant à sécuriser et conforter ces déplacements, en dépassant l'approche plus classique de « rues scolaires » dont les actions se concentrent généralement uniquement sur la rue desservant l'école. En 2025, le travail mené s'est donc traduit par :

- La création d'une méthodologie type, répliquable à l'ensemble des écoles primaires et élémentaires de la ville.
- Son application sur un établissement test, l'école Paul Bert.
- Un travail d'enquête réalisé auprès des élèves et parents d'élèves pour mieux comprendre leurs déplacements.

Après avoir finalisé l'analyse de ce premier établissement qui a permis de parfaire cette méthodologie, l'Agence SCALEN travaille sur des propositions d'actions, avant de réitérer ce travail au cours de l'année 2026 sur d'autres groupes scolaires de la commune.



HABITAT ET SOCIOLOGIE URBAINE

Les questions d'habitat et de modes de vie occupent une place centrale dans les politiques publiques territoriales. Au regard notamment de l'évolution des parcours résidentiels, du vieillissement de la population, de la transformation des familles et des modes d'habiter, les territoires sont face à des enjeux forts en matière de logement : rénover le parc ancien pour en améliorer notamment les performances énergétiques, limiter la vacance, accueillir les familles dans leurs centres, intégrer le vieillissement pour bien vieillir à domicile, proposer des hébergements adaptés aux différentes populations (étudiants, seniors...) et à leur revenu (primo-accédants, ménages précaires...).

Projet CIGÉO - Centre de stockage profond de déchets radioactifs

La coopération de l'Agence avec les services de l'Etat de Meuse et de Haute-Marne, l'ANDRA, chargée de mener à bien ce projet, et la concertation avec l'ensemble des collectivités et acteurs locaux de l'habitat a permis d'évaluer les besoins en logement liés à la mise en route du projet CIGÉO d'enfouissement des déchets nucléaires. Cette évaluation s'est fondée sur la prospective d'embauches tant en emplois temporaires pour la réalisation du chantier de construction qu'en emplois pérennes destinés à assurer le fonctionnement du site. Au regard de ces besoins, les caractéristiques du parc existant dans un périmètre isochrone d'environ 30 minutes autour du site, et notamment un examen attentif du parc vacant ont permis de faire des propositions d'actions pour privilégier ce parc délaissé. L'Agence a donc élaboré :

- Une évaluation quantitative et qualitative des besoins.
- L'identification du parc pouvant potentiellement répondre à ces besoins.
- Une proposition de programme d'actions permettant de fédérer les acteurs autour d'une politique commune.
- Une boîte à outils explorant les divers dispositifs à mettre en œuvre pour faire face au caractère exceptionnel de ce chantier.
- L'analyse fine de possibilités de remise sur le marché de plusieurs types de bâtis présents sur le territoire.

Suite au renouvellement des exécutifs locaux, l'Agence participera à la présentation et à l'animation de ce travail, concerté avec des groupes de travail sur l'emploi et les mobilités. Elle pourrait également travailler à la conception d'un Observatoire de suivi de la démarche.

Suivi du PDH de Meurthe-et-Moselle

Les agences AGAPE et SCALEN ont accompagné les services du Département pour dresser un état des lieux sur deux thématiques : la précarité énergétique et les besoins en logements sociaux. L'Agence a piloté les travaux relatifs aux besoins en logements sociaux. L'analyse a permis d'identifier des profils territoriaux et de formuler des orientations adaptées, portant sur la production de logements, l'évolution du parc existant et la réponse aux besoins spécifiques de certains publics.

Observatoire de la rénovation énergétique et identification d'indicateurs de précarité énergétique

Dans un contexte d'urgence climatique, la rénovation du parc bâti constitue un enjeu majeur pour le Grand Nancy. En 2025, l'Agence a développé un observatoire qui permet d'identifier la précarité énergétique, les situations prioritaires et de mieux orienter les actions d'accompagnement, grâce à un indice de précarité multicritère croisant performance énergétique (DPE), ancienneté du bâti, situation socio-économique des ménages et fragilité des copropriétés. L'outil sera enrichi avec des données complémentaires dans l'année à venir.



F O C U S

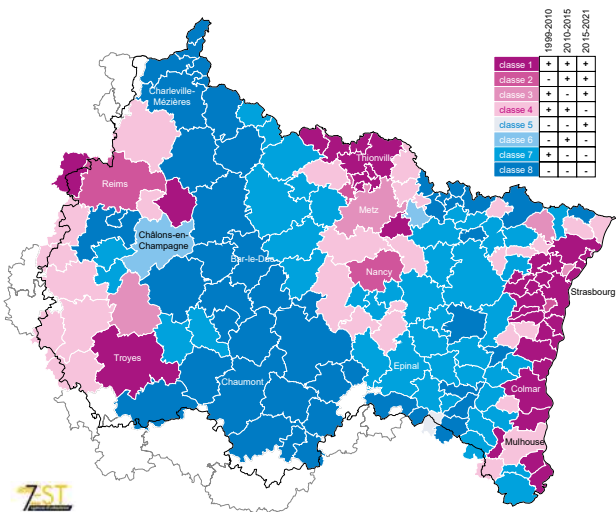
IMPACT DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Les questions démographiques s'inscrivent à l'agenda des politiques publiques, avec la prise de conscience de leur importance dans les politiques locales d'aménagement et de développement du territoire.

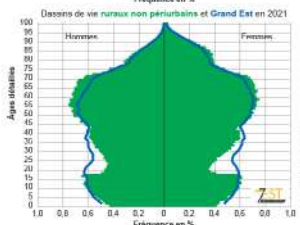
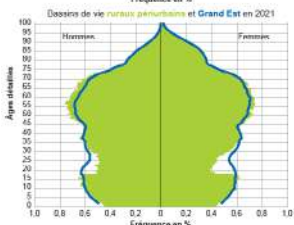
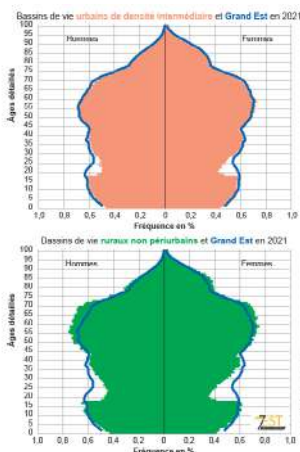
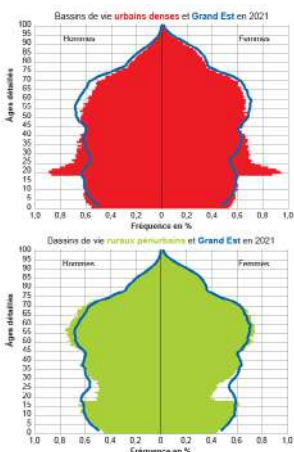
En 2025, le réseau 7EST a poursuivi un travail approfondi sur la trajectoire socio-démographique des territoires de la Région Grand Est dont l'Agence SCALEN a été pilote avec l'Agence de Strasbourg ADEUS. Vaste travail rétrospectif qui décrypte les parcours différenciés des bassins de vie et des EPCI au titre de la population, des soldes naturels et migratoires, des actifs et des emplois, l'analyse des Agences établit des typologies de comportements des territoires, explore leur devenir possible, et met en lumière la fragilité démographique de nombreux espaces prémices d'une transition démographique qui sera nationale. Le rapport de synthèse donne lieu à des présentations successives aux services de la Région, de l'Etat, de l'Etablissement Public Foncier Grand Est et des collectivités. Il sera enrichi en 2026 par des approfondissements de trois natures :

- Des analyses ciblées sur des territoires test représentant les différents types de comportements socio-démographiques mettront l'accent sur les politiques locales entreprises pour anticiper et prendre en compte les évolutions en cours.
- Un travail spécifique sur l'une des singularités de la Région Grand Est, à savoir son caractère frontalier auquel s'ajoute un contact direct avec la Région Parisienne, autant d'influences externes qui orientent les trajectoires de certains territoires du Grand Est.
- Une réflexion sur l'armature territoriale régionale et sa prise en compte dans les démarches de planification et de contractualisation.

Sur le territoire des Vosges, le travail de prospective sur la démographie des jeunes et plus particulièrement ceux qui seront scolarisés en Lycées a été reporté en 2026.



Source : INSEE - Séries historiques 2021



Source : INSEE, Insee Grand Est

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Lutter contre les fractures sociales et territoriales, favoriser l'inclusion sociale, aider les personnes les plus fragiles est un enjeu prioritaire des politiques publiques. La cohésion sociale et territoriale suppose la nécessaire solidarité entre les territoires, dans une logique d'inclusion, de proximité et de développement équilibré, afin de réduire les inégalités et favoriser le bien-être des habitants.

Politique d'attribution des logements sociaux dans la Métropole du Grand Nancy

Depuis 2019, l'Agence SCALEN accompagne la Métropole du Grand Nancy dans la mise en place de sa politique d'attribution des logements sociaux à travers sa Conférence intercommunale du logement (CIL). Elle apporte un appui technique pour suivre l'état des lieux de la demande et des attributions, ainsi que les objectifs fixés dans la Convention intercommunale d'attribution (CIA) de la Métropole.

En 2025, l'Agence SCALEN a poursuivi cet accompagnement en assurant le suivi statistique de la mise en œuvre et l'évaluation de la convention intercommunale d'attribution à travers :

- Le suivi annuel des données relatives aux demandes de logements sociaux et aux attributions sur le périmètre de la Métropole : pour chacune de ses 20 communes, une fiche monographique est réalisée sur la base de données issue du système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social.
- Le suivi de l'évolution de l'occupation du parc locatif social à plusieurs échelles (Métropole, Quartiers politique de la ville, etc.). L'analyse repose sur l'enquête de l'occupation du parc social, organisée tous les deux ans par les bailleurs.

Observatoire de la cohésion sociale

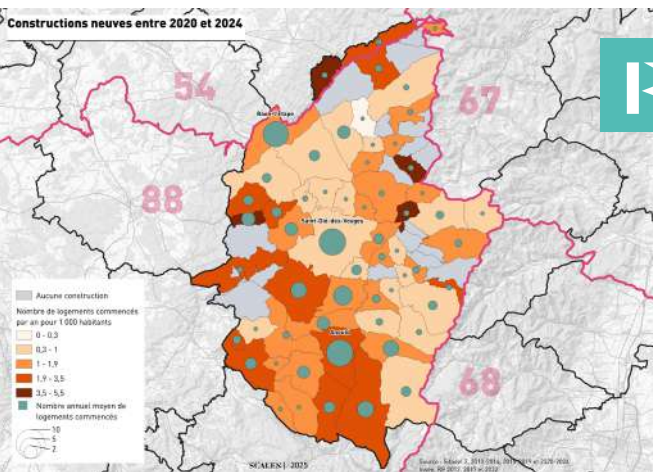
À partir du 1er janvier 2024, la géographie de la Politique de la Ville a été actualisée, obligeant les territoires à élaborer leur nouveau Contrat de Ville, intitulé « Engagement Quartiers 2030 », en adoptant une démarche participative permettant aux habitants de définir les priorités.

L'un des objectifs de la Métropole du Grand Nancy est de mettre en place une observation continue tout au long de l'animation du contrat de ville. Le volet « observation » constitue en effet un outil essentiel d'aide à la décision.

En 2025, l'accompagnement de l'Agence SCALEN s'est poursuivi avec la conception d'un observatoire modernisé du contrat de ville, visant à suivre les données sociodémographiques des quartiers prioritaires de manière interactive.

L'Observatoire de la Politique de la Ville de la Métropole du Grand Nancy est conçue pour analyser, comprendre et visualiser les dynamiques démographiques et sociales des quartiers prioritaires (QPV) grâce à une approche interactive. Il se compose de deux volets :

- **Un tableau de bord** : un ensemble d'indicateurs et de graphiques dynamiques permettant de suivre l'évolution des tendances sociodémographiques et des politiques publiques locales.
- **Une web-cartographie** : une visualisation géographique interactive offrant la possibilité d'explorer les dynamiques territoriales à différentes échelles.



F O C U S

AIDE À LA MISE EN PLACE ET AU LANCEMENT DES CONFÉRENCES INTERCOMMUNALES DU LOGEMENT

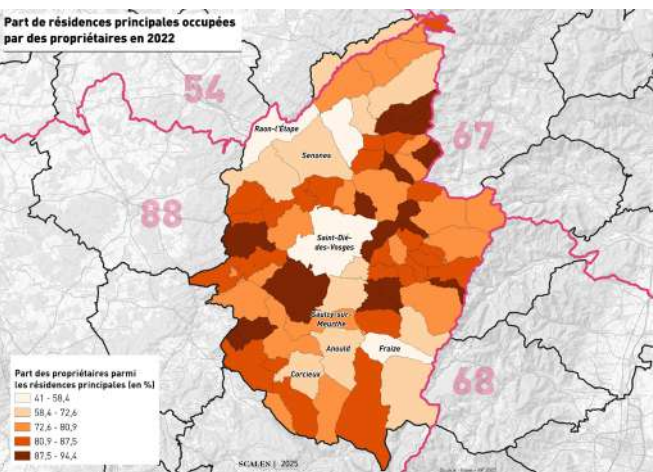
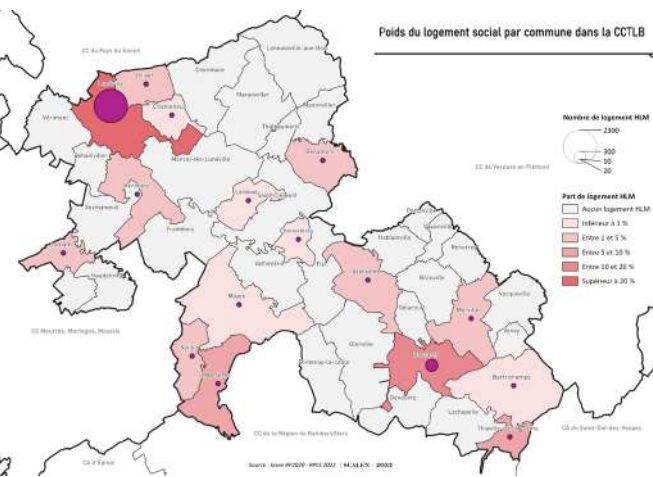
Instaurée par la loi Égalité et Citoyenneté, la Conférence intercommunale du logement (CIL) constitue une instance partenariale dédiée au pilotage de la politique d'attribution des logements sociaux. Elle vise à définir des engagements partagés afin d'atteindre les objectifs fixés dans la Convention intercommunale d'attribution (CIA), tout en assurant une gestion coordonnée des demandes via le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID).

Les EPCI compétents en matière d'habitat et intégrant au moins un quartier prioritaire de la Politique de la Ville en assurent le pilotage, en coordination avec les communes, bailleurs, services de l'État et partenaires. Ils portent l'élaboration d'une stratégie partagée à l'échelle intercommunale à travers la mise en place de leur CIL.

L'Agence SCALEN accompagne le CC du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) et la CA de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) dans l'animation et l'élaboration des documents cadres associés à cette instance.

En 2025, l'Agence a poursuivi son accompagnement auprès de la CCTLB, notamment dans la rédaction de la CIA. Un atelier partenarial a permis de réunir l'ensemble des acteurs concernés afin d'identifier les leviers d'actions et de définir des objectifs opérationnels cohérents avec les enjeux territoriaux préalablement établis.

Sur le territoire de la CASDDV, la démarche a été engagée en 2025 avec l'installation de la CIL, la réalisation d'un diagnostic approfondi mobilisant des données nationales (INSEE, SNE, RPLS) et des échanges avec les acteurs locaux. Ce travail a permis de mieux appréhender le fonctionnement du parc social et d'identifier les principaux enjeux en matière d'attribution. En complément, une réunion avec les partenaires a été organisée pour partager les résultats du diagnostic, affiner les problématiques identifiées et dégager des premières orientations. Ces éléments alimenteront le futur Document d'orientation stratégique (DOS). Les travaux se poursuivent avec l'élaboration de ce document, qui viendra formaliser les priorités et orientations en matière de politique d'attribution à l'échelle intercommunale.



Adapter l'offre de logements sociaux
Répondre aux besoins actuels et à venir des ménages (seniors, jeunes actifs, familles monoparentales, familles nombreuses)

Renforcer le dialogue et la coordination des acteurs
Améliorer le pilotage collectif et la lisibilité du système d'attribution et d'information de la demande

Favoriser les parcours résidentiels
Assurer des parcours fluides et sécurisés pour les ménages

Répondre à la précarité grandissante
Soutenir et accompagner les ménages en difficultés

Assurer un équilibre territorial et social
Renforcer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire

FONCIER

Afin de de respecter les enjeux environnementaux et réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, les évolutions législatives récentes ont fixé l'objectif d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols en 2050. Les territoires doivent désormais intégrer la sobriété foncière dans leur stratégie de développement : optimiser l'usage des espaces disponibles, mobiliser les friches et anticiper les mutations.

Observatoire des marchés fonciers du Sud Lorraine

En 2023, l'Agence a développé un observatoire des marchés fonciers couvrant le Sud Meurthe-et-Moselle et le Département des Vosges.

En 2025, elle a poursuivi sa mission avec l'objectif d'étendre le territoire d'observation au département de la Meuse. Cet observatoire, présenté sous forme de cartographie dynamique, propose une analyse fine de trois segments du marché :

- Les terrains agricoles.
- Les terrains à bâtir « bruts », destinés à être découpés ultérieurement en lots.
- Les terrains à bâtir aménagés, vendus à un professionnel ou à un particulier pour la réalisation d'un projet immobilier.

Réflexion et pédagogie de l'objectif ZAN

L'Agence SCALEN s'est engagée dans une démarche de sensibilisation à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), via l'animation du jeu pédagogique Play-ZAN. Depuis 2024, l'Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine (AUAT) propose une formation pour devenir animateur de Play-ZAN, jeu à vocation pédagogique pour aider les territoires, par le jeu, à dépasser l'approche comptable du ZAN.

Après la formation d'un animateur au sein de l'équipe de SCALEN, une première session a été organisée en 2025 auprès des services de l'État et de la Multipole Nancy Sud Lorraine, ouvrant la voie à un déploiement plus large auprès des territoires.

Rapport local sur la consommation d'espace dans la CC Meurthe, Mortagne, Moselle

Capitalisant sur les travaux d'élaboration du PLUi et sur sa connaissance fine du territoire, l'Agence SCALEN a réalisé un rapport mesurant la consommation d'ENAF de 2011 à 2021, puis de 2021 à 2025, par commune et par vocation (habitat, équipements et activités économiques) sur le territoire.

Ce premier rapport constituera l'un des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PLUi.



F O C U S

LES SOLS VIVANTS DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Les cinq agences d'urbanisme (AGURAM, AGAPE, AUDRR, AUDC, SCALEN) ont accompagné l'Etablissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE) sur les différentes approches des sols vivants par les acteurs (scientifiques, urbanistes...), et leur prise en compte dans les projets d'aménagement. Une analyse bibliographique a permis de mettre en avant quelques constats.

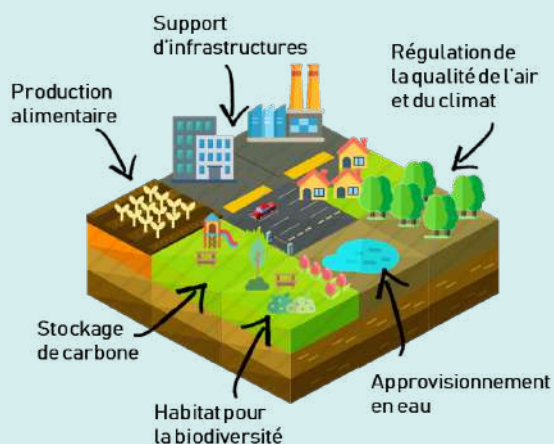
Les urbanistes et aménageurs ont longtemps traité le sol comme un simple support, mais cette approche évolue vers une logique de ressource à préserver. Ils perçoivent de plus en plus le sol comme un enjeu stratégique de gestion des risques, de cadre de vie et d'acceptabilité des projets. Les sols deviennent ainsi un critère d'arbitrage central pour concilier sobriété foncière, adaptation climatique et qualité des projets. La réussite de projet d'aménagement repose donc sur la construction d'une culture commune du sol comme bien commun et levier majeur des transitions.

Ce travail sera partagé avec les équipes l'EPFGE en 2026 dans le cadre d'un atelier de travail, avec trois objectifs majeurs :

- Éclairer sur les différentes approches des sols.
- Anticiper les futures obligations européennes sur les sols.
- Organiser un débat autour de deux sujets : les conséquences de ces nouvelles conceptions et qualifications des sols sur les métiers de la planification et de l'aménagement ; les leviers à intégrer dans les projets territoriaux et fonciers en faveur de la multifonctionnalité des sols.



Sol volume



Visuels issus de la présentation « Faire la ville grâce aux sols vivants : de l'îlot ouvert à l'îlot poreux » de Anne Blanchard, docteure en science des sols et directrice de l'Agence Nancy EODD, et Nathalie Tappia, architecte-urbaniste de l'Agence Intensités. (Visite commentée Biancamaria du 13/11/25).

ENVIRONNEMENT

L'évolution du climat et les impacts de nos modes de vie sur l'environnement imposent de reconsidérer nos politiques de préservation, de protection et d'aménagement de l'environnement. Cela concerne désormais certains fondamentaux comme la gestion du cycle de l'eau, la qualité de l'air et la biodiversité. Le rapport à la nature est revisité par une demande constante des habitants qui l'associent pleinement au bien-être sur un territoire. De plus, la nature n'est pas seulement à préserver, elle participe pleinement à une écologie urbaine en offrant des services indispensables à la mise en oeuvre d'un environnement urbain de qualité. Les territoires s'engagent dans des démarches de transition écologique visant à réduire leur empreinte, à renforcer leur résilience et à promouvoir des modes de développement plus durables.

Stratégie d'adaptation au changement climatique et canicules

Face à la multiplication et l'intensification des risques climatiques, la Métropole du Grand Nancy souhaite, en cohérence avec son nouveau PCAET, lancer l'élaboration d'une « Trajectoire d'adaptation au changement climatique » à partir de 2026. L'Agence accompagne la Métropole dans ses premières réflexions, notamment à travers un benchmark.

Potentialités de végétalisation

L'objectif de Zéro artificialisation nette amène les territoires à renforcer la renaturation, notamment en ville. La nature devient un élément central de la planification urbaine en raison de ses nombreux bénéfices (biodiversité, fraîcheur, gestion de l'eau, qualité de vie).

L'Agence SCALEN accompagne la Ville de Nancy dans l'identification des espaces de nature et les potentiels de végétalisation sur le foncier public. L'Agence propose de lancer des projets pilotes, pour améliorer la santé environnementale en développant les îlots de fraîcheur.

STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Synthèse du benchmark

F O C U S

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

La Métropole du Grand Nancy a adopté son 2^e Plan Climat en avril 2024. Depuis, l'Agence SCALEN accompagne le territoire pour alimenter ses réflexions dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique.

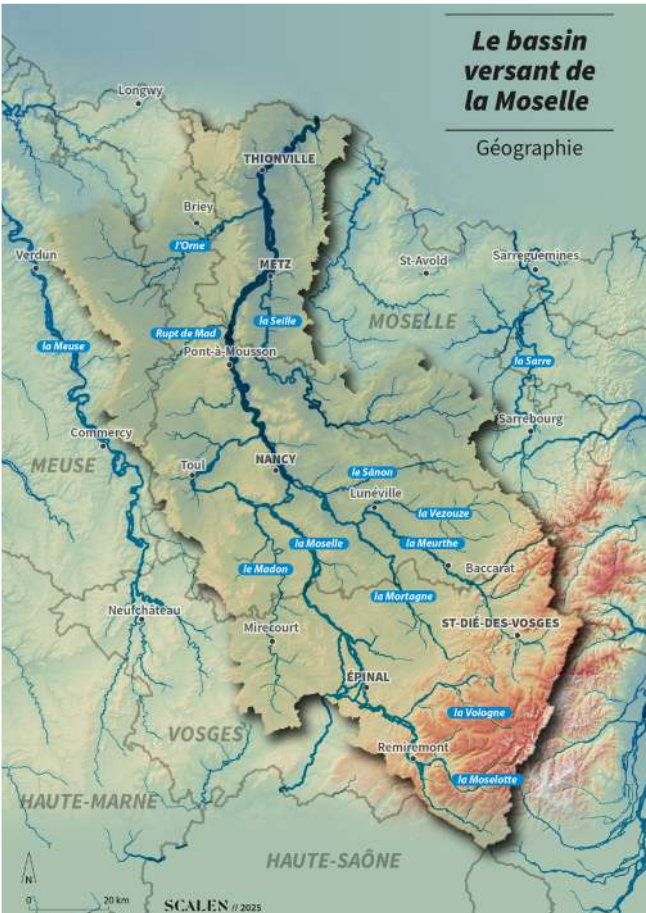
En 2025, l'appui a ainsi porté sur la gouvernance des PCAET. À cette fin, des entretiens auprès de plusieurs territoires ont été menés afin d'alimenter un benchmark. Ce dernier a permis d'explorer les différentes organisations internes mises en place, ainsi que les instances de gouvernance, les modalités de mobilisation des acteurs (habitants et entreprises notamment) et les outils de pilotage des Plans Climat.





F O C U S

ANALYSE PROSPECTIVE DE LA RESSOURCE EN EAU



Une démarche d'analyse prospective et de concertation a été lancée par les trois Syndicats Mixtes de Bassin (Moselle Amont et Aval, Meurthe-Madon) avec l'appui de l'Agence de l'Eau avec pour objectif de construire une stratégie de gestion et de partage de l'eau tenant compte des usages actuels et de leurs possibles évolutions sous l'effet des améliorations technologiques et des contraintes du changement climatique. Cette stratégie partagée doit aussi mettre en place une nouvelle gouvernance territoriale.

L'année 2025 a été consacrée à l'état des lieux, pour bien comprendre la situation actuelle et identifier les enjeux pour le territoire. C'est dans ce contexte qu'un 1^{er} atelier conçu et animé par les agences d'urbanisme de Lorraine (Agape, Aguram et SCALEN), réunissant 80 acteurs du territoire, a été organisé en octobre 2025, pour partager les éléments de diagnostic, recenser les attentes et les connaissances susceptibles d'enrichir l'état des lieux.

L'année 2026 sera consacrée à l'analyse prospective à travers la projection du territoire en 2050. La démarche prévoit un volet prospectif nécessaire pour convenir de scénarii qui serviront de base à la construction de la stratégie de partage de l'eau. Les agences y contribueront par leur pratique de la planification, leur connaissance des documents de planification en vigueur (dont plusieurs ont été élaborés par les Agences), et plus globalement leur connaissance des territoires et des méthodes prospectives, à travers :

- L'analyse à partir des SCOT(s), de l'évolution historique, tendancielle et prospective du territoire concerné sur la base de plusieurs indicateurs comme la consommation d'espaces, les zones d'activités/grands projets, la démographie/habitat, l'organisation urbaine et territoriale, ...
- L'analyse et l'intégration des données de la planification afin d'ajuster au mieux les scénarii, avec les temps de planification d'un SCOT.

ÉTUDE QUANTITATIVE DU BASSIN VERSANT DE LA MOSELLE

Dans un contexte de changement climatique, avec une forte augmentation des vagues de chaleur sur les 43 vagues de chaleur recensées en France depuis 1947, 26 ont eu lieu depuis 2000), des périodes de sécheresse et des déficits quantitatifs, des tensions locales entre usagers peuvent apparaître. Des mesures concernant les usages de l'eau et la gestion quantitative sont prises à différentes échelles territoriales. C'est la raison pour laquelle une étude quantitative du bassin versant de la Moselle va être conduite.

L'EPBT Meurthe-Madon (Établissement Public Territorial de Bassin) ainsi que les Syndicats Mixtes Moselle Aval et Moselle Amont ont souhaité s'associer pour mener une étude quantitative sur l'ensemble du bassin versant de la Moselle, l'échelle jugée la plus pertinente. La gestion collégiale de l'étude par les trois syndicats permettra de prendre en compte de manière précise les enjeux spécifiques à la zone d'étude et leurs interactions.

Le projet est financé à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est. De plus, l'EPBT Meurthe-Madon apporte son soutien au projet.

LE BASSIN VERSANT DE LA MOSELLE

11 555	km ²
1 577 224	hab.
1 217	communes

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La prise en compte de la santé et du bien-être dans l'aménagement des territoires devient essentielle. Qualité de l'air, accès aux soins, environnement de vie, pratiques quotidiennes : ces dimensions influencent directement la qualité de vie des habitants. Les politiques territoriales intègrent progressivement ces enjeux pour favoriser des environnements plus sains, inclusifs et propices au bien-être.

Un outil d'aide à la décision en santé

En 2025, SCALEN a enrichi l'observatoire de la santé et de l'offre de soins avec une nouvelle version intégrant webcartographie interactive et tableaux de bord dynamiques. L'outil permet d'analyser les données de santé aux échelles départementale, intercommunale et des CPTS.

Il vise à mieux connaître l'offre de soins, évaluer les besoins des populations et anticiper les évolutions, notamment liées au vieillissement ou à l'implantation de nouvelles structures. Il s'affirme ainsi comme un outil d'aide à la décision pour les collectivités.

Dans la Meuse, ces travaux ont nourri la stratégie départementale de santé et favorisé le dialogue entre acteurs. L'Agence poursuit le développement de cet observatoire avec l'intégration de nouveaux indicateurs pour mieux observer et anticiper les dynamiques territoriales.

Urbanisme favorable à la santé

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, les agences d'urbanisme du réseau 7 Est, avec l'ARS Grand Est, l'InterSCoT Grand Est, ont organisé un séminaire régional consacré aux liens entre santé et aménagement du territoire. Cet événement a réuni professionnels de la santé et de l'urbanisme autour de solutions concrètes, alternant témoignages et ateliers thématiques.

SCALEN a co-animé, avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, un atelier dédié aux liens entre eau, urbanisme et santé dans une approche « One Health ». Les échanges ont mis en avant des leviers d'actions favorables à la fois aux cycles de l'eau, à la santé des écosystèmes et au bien-être des habitants.

Appui à la définition d'une politique de santé dans la Meuse

En 2025, SCALEN accompagne le Conseil départemental de la Meuse dans la préfiguration de sa politique de santé. L'objectif est d'élaborer un diagnostic territorial partagé afin d'identifier les fragilités, comprendre les dynamiques locales et définir une stratégie adaptée.

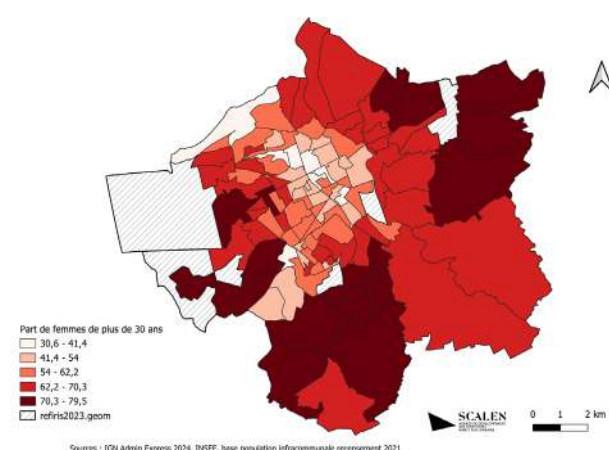
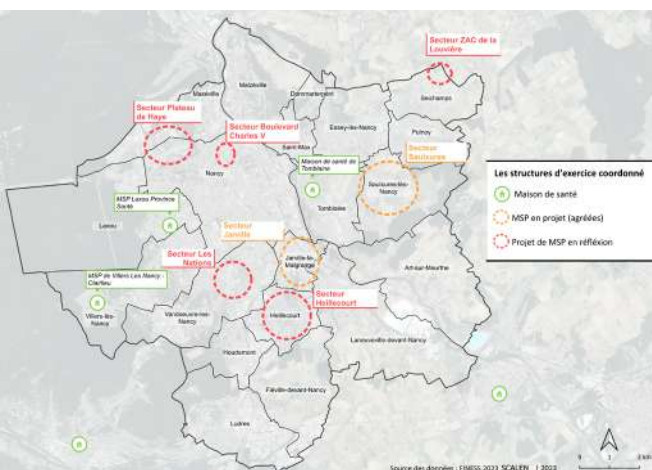
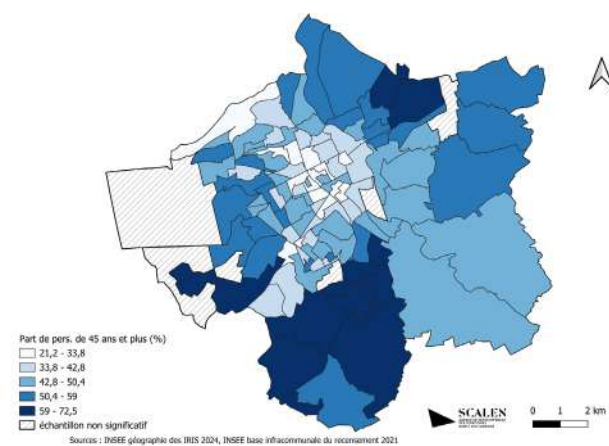
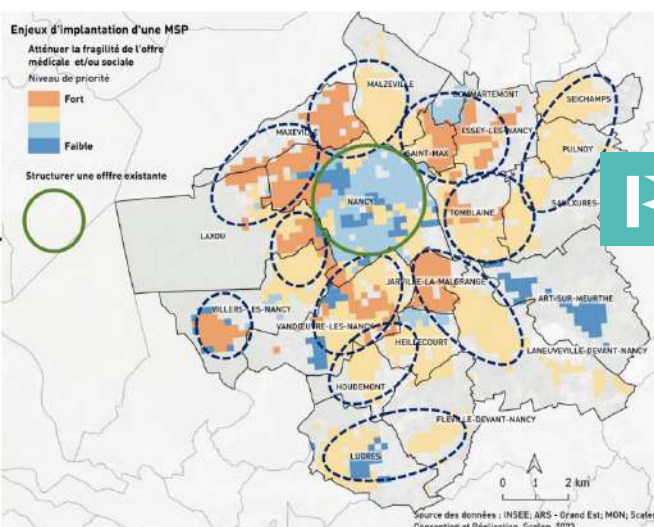
Les premiers travaux portent sur l'analyse de l'offre et de l'accès aux soins, des caractéristiques sociodémographiques et de l'état de santé de la population, avec un focus sur les trois CPTS (Barrois, Sud Meuse, Nord Meusien) et plusieurs EPCI prioritaires. SCALEN contribue également à structurer la feuille de route en appui à la décision.

Ces éléments alimentent progressivement la future stratégie départementale. En 2026, la démarche se poursuivra avec des ateliers de concertation associant acteurs de santé et partenaires institutionnels, afin d'ajuster et consolider les orientations retenues.

Analyse de la programmation économique et foncière de la zone d'activités Gare Meuse TGV

Face aux difficultés d'accès aux soins en Meuse, le Conseil départemental, avec e-Meuse Santé, porte un projet de pôle dédié aux parcours de soins et à l'innovation en e-santé. Le site de la Gare Meuse TGV a été retenu pour son positionnement stratégique et son potentiel foncier. L'agence SCALEN a accompagné les acteurs locaux dans la définition d'une stratégie d'aménagement et de développement, en lien avec Relais d'entreprises et la Chambre de Commerce et d'Industrie 52-55 et la CC de l'Aire à l'Argonne. L'objectif : structurer un projet évolutif, combinant pôle santé, services associés et activités économiques liées à l'innovation.

La démarche vise également à concilier développement et sobriété foncière, en privilégiant une implantation compacte à proximité de la gare, en synergie avec les équipements existants en particulier le centre d'affaires de la CCI. Cette approche permet de limiter l'étalement, de préserver les terres agricoles, de valoriser le patrimoine paysager du site et de maintenir des réserves pour de futurs développements.



FOCUS

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

L'Agence SCALEN accompagne la Métropole du Grand Nancy dans la mise en œuvre de son Contrat Local de Santé (CLS) et, plus largement, dans le déploiement de sa politique de santé.

Dans ce cadre, l'Agence a développé un observatoire de la santé et de l'offre de soins, conçu comme un outil de suivi continu des données territoriales. Cet observatoire vise à améliorer la connaissance de l'état de santé des populations, à révéler les inégalités territoriales et à orienter durablement les politiques publiques. Il vient appuyer les travaux du 3^e Contrat local de santé (2024-2028).

Par ailleurs, SCALEN participe aux groupes de travail thématiques du CLS, en mobilisant ses compétences en analyse territoriale, croisement de données et lecture des dynamiques urbaines et sociales. Elle joue ainsi un rôle structurant d'appui à la décision pour les partenaires du contrat. En 2026, une thématique spécifique consacrée à la santé mentale viendra renforcer la connaissance locale et permettra de réunir les acteurs autour de temps d'échanges.

En continuité avec les actions engagées, SCALEN poursuit son accompagnement au développement de l'offre de soins de premier recours et de l'exercice coordonné à l'échelle métropolitaine. L'objectif est de renforcer le maillage en Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et de garantir une meilleure couverture territoriale.

L'Agence propose notamment des diagnostics territoriaux ciblés, permettant d'analyser l'offre existante, les besoins locaux et les dynamiques sociodémographiques. Ces éléments soutiennent les porteurs de projets dans leurs démarches d'implantation et dans l'élaboration de leur projet de santé, à partir d'indicateurs socioéconomiques et sanitaires adaptés aux territoires concernés.

En 2025, SCALEN a actualisé l'état des lieux des MSP et de l'exercice coordonné sur le territoire, recensant 18 structures ou projets, dont 5 MSP en activité. Elle a également contribué aux échanges avec les professionnels de santé et aux instances de concertation, afin d'assurer la cohérence territoriale des implantations.

En 2026, l'accompagnement se poursuivra avec le suivi des ouvertures programmées et la consolidation du maillage territorial.

ÉCONOMIE

Dans un contexte de mutations profondes (transition écologique, transformations industrielles, nouvelles formes de travail), la connaissance du tissu local, des secteurs d'activités, de l'écosystème des territoires et des liens entre les acteurs socio-économiques, sont autant d'éléments essentiels pour identifier les dynamiques et les leviers potentiels pour le développement des territoires et accompagner leurs réflexions stratégiques.

Portail de l'économie du Grand Est

Ce portail permet de suivre la situation économique régionale à travers un tableau de bord, des données récentes actualisées au trimestre et des restitutions cartographiques. Conçu comme un outil évolutif, il fait l'objet d'un enrichissement continu grâce à l'intégration progressive de nouvelles données, avec l'objectif de centraliser sur une plateforme unique des informations habituellement dispersées. Le volet cartographique est appelé à se renforcer, notamment en lien avec les travaux à venir.

Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'Agence a engagé la structuration d'un observatoire de l'immobilier d'entreprise en lien avec les principaux acteurs du bassin nancéien (Arthur Loyd ; BNP Paris Real Estate ; Advenis Lorraine ; PJR ; NVI ; Acte CBRE). Après une phase d'entretiens individuels, une réunion collective a permis de préciser les modalités de mise en œuvre de l'outil. Un calendrier de déploiement a été établi, incluant une phase de test sur les données 2025, pour une première restitution prévue début 2026.

Observatoire métropolitain du tourisme

En partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, l'Agence a conçu un outil d'observation et de pilotage de la politique touristique. Basé sur un ensemble d'indicateurs, il permet de mesurer la dynamique touristique de la destination Grand Nancy, de suivre l'évolution de la fréquentation et des pratiques, d'analyser l'évolution de la fréquentation et des pratiques touristiques, de présenter l'offre et la fréquentation des hébergements marchands et d'estimer les retombées économiques sur le territoire.

Approche différenciée des zones commerciales

A partir de 5 études de cas dans le Grand Est, les Agences d'urbanisme du réseau 7Est ont analysé les conditions de transformation des zones commerciales héritées du XXe siècle. Les retours d'expérience (Cormontreuil, Thionville, Nancy, Fagnières, Mont-Saint-Martin) soulignent la complexité des opérations de renouvellement, marquées par un équilibre délicat entre démolition et recréation de valeur. Cette analyse a été présentée aux équipes de l'EPFGE en septembre 2025, puis lors d'un Club FNAU dédié à l'urbanisme commercial en octobre.

Meuse TGV : programmation foncière

Dans le cadre du développement de la gare Meuse TGV, porte d'entrée du territoire accueillant plus de 300 000 voyageurs en 2025, l'Agence SCALEN a accompagné le Département de la Meuse dans une démarche de prospection économique visant l'extension de la zone d'activités (22 ha). Après avoir capitalisé les réflexions existantes, l'Agence a placé au cœur de la démarche les besoins des collectivités et des entreprises meusiennes, à travers une trentaine d'entretiens menés auprès d'acteurs meusiens.

Cité internationale étudiante

L'investigation conduite par l'Agence en 2024 a permis de replacer l'opportunité de création d'une Cité Internationale Etudiante dans le cadre des besoins en logements et services étudiants identifiés sur la Métropole, d'approfondir le concept au regard de plusieurs réalisations européennes, et de repérer des sites d'implantations possibles. Les entretiens conduits par la suite avec les acteurs incontournables d'un tel projet ont fait apparaître que plusieurs fonctions projetées dans la Cité Internationale sont actuellement mises en œuvre de différentes façons et justifie une concertation étroite en vue de parfaitement positionner la Cité et en faire un projet pleinement partagé.



F O C U S

ANALYSE DU POSITIONNEMENT DU THERMALISME DANS LES STRATÉGIES TERRITORIALES

Février 2025

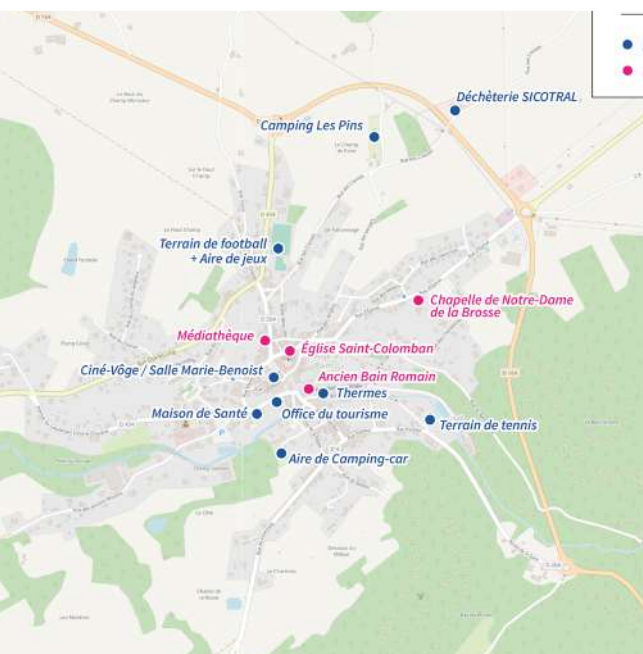
LE THERMALISME AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Quelles perspectives communes pour les stations de Bains-les-Bains, Bourbonne-les-Bains, Contrexéville, Plombières-les-Bains, Vittel ?



SCALEN
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
RÉGION GRAND EST

La Région
Grand Est



Avec ses six stations thermales (Nancy, Vittel, Contrexéville, Bains-lès-Bains, Bourbonne-lès-Bains, Plombières-lès-Bains), le Sud de la Lorraine est un véritable territoire thermal, générateur d'activités économiques et de notoriété, au sein d'un écosystème riche (tourisme, santé, sport, loisirs...). Dans un contexte post-crise et face aux enjeux climatiques, diversifier l'offre et attirer de nouvelles clientèles est un enjeu stratégique. L'Agence Scalen a ainsi analysé le positionnement du thermalisme dans les stratégies territoriales et identifié des axes prioritaires de développement en lien avec les acteurs publics et privés.

En 2025, l'Agence a accompagné la Maison de la Région d'Épinal dans l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires, visant à renforcer le rôle du thermalisme dans le développement territorial, structuré autour de cinq axes :

- Intensifier la coopération entre stations thermales.
- Accompagner le pivotement du modèle curatif vers davantage de préventif et de bien-être dans le développement des territoires.
- Favoriser la connexion des stations thermales à la transition écologique.
- Renforcer la politique RSE des établissements privés comme publics.
- Encourager l'innovation territoriale.

Ce travail a fait l'objet d'une restitution à l'occasion d'une réunion organisée par le Conseil régional Grand Est associant l'État, les collectivités et les services associés. Il a permis d'alimenter plusieurs démarches stratégiques, dont le Pacte Territorial de Relance et Transition Ecologique (PTRTE) et le Contrat de Développement Territorial (CTD) de Plombières-les-Bains, et confirme l'engagement régional en faveur des stations thermales.

3.

MISSIONS CONTRACTUELLES

MISSIONS

CONTRATS

Le Programme Partenarial d'Activités (PPA) constitue l'essentiel de l'activité de SCALEN. Toutefois, des missions plus ciblées, dont l'objet est moins partenarial, peuvent être réalisées par l'Agence pour le compte d'un membre ou d'un non-membre.

Mise en compatibilité du PLU de Rosières-aux-Salines et Dombasle-sur-Meurthe pour le projet Voltalia

En 2025, l'Agence a accompagné les communes de Rosières-aux-Salines et Dombasle-sur-Meurthe dans une procédure de Déclaration de Projet entraînant la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme, afin de permettre l'implantation du projet de parc photovoltaïque sur le secteur de la « Digue de Rosières », situé à cheval sur les deux communes, par la société Voltalia.

L'Agence a appuyé les collectivités dans la rédaction des notices de mise en compatibilité ainsi que dans la constitution des dossiers réglementaires (auto-évaluation du cas par cas, formulaire et annexe) à destination de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

Appui à la démarche d'analyse et de positionnement pour le Pôle Métropolitain Bourgogne Sud Champagne Portes de Paris

Associée dès l'origine à la création du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, l'Agence Scalen a été sollicitée par le Pôle Métropolitain Bourgogne Sud Champagne Portes de Paris dont la singularité exigeait de reconsidérer les objectifs et modes de coopération. En lien avec l'Agence AUDC de Châlons-en-Champagne, l'Agence a conduit un travail d'analyse territoriale et d'animation d'une réflexion partagée avec les cadres des collectivités membres de Pôle. Afin d'aider le futur exécutif qui se mettra en place en mai 2026, les Agences ont réalisé :

- Un portrait du territoire du Pôle, accompagné des portraits des six pôles urbains qui le structurent fournissant les bases de l'identité du Pôle.
- Une série de préconisations méthodologiques et stratégiques pour organiser le travail de coopérations au sein du Pôle, mobiliser les services à la constitution de notes stratégiques qui permettront aux élus de définir leur feuille de route pour le prochain mandat.

Appui à l'élaboration du projet d'entreprise d'OMh

Premier bailleur social de la Métropole du Grand Nancy, l'OMh (6 650 logements) a engagé mi-2025 l'élaboration de son projet d'entreprise, baptisé « OhSONS 2030 ! ». Dans ce cadre, l'Agence SCALEN a été mobilisée pour conduire une douzaine d'entretiens auprès de ses principales parties prenantes, afin de recueillir leurs points de vue sur le positionnement actuel et futur de l'organisme. La mission, amorcée en 2025, a été suspendue en fin d'année après une première phase d'entretiens et devrait reprendre en 2026.



FOCUS

PROSPECTIVE SCOLAIRE ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DES DEUX GROUPES SCOLAIRES À FROUARD

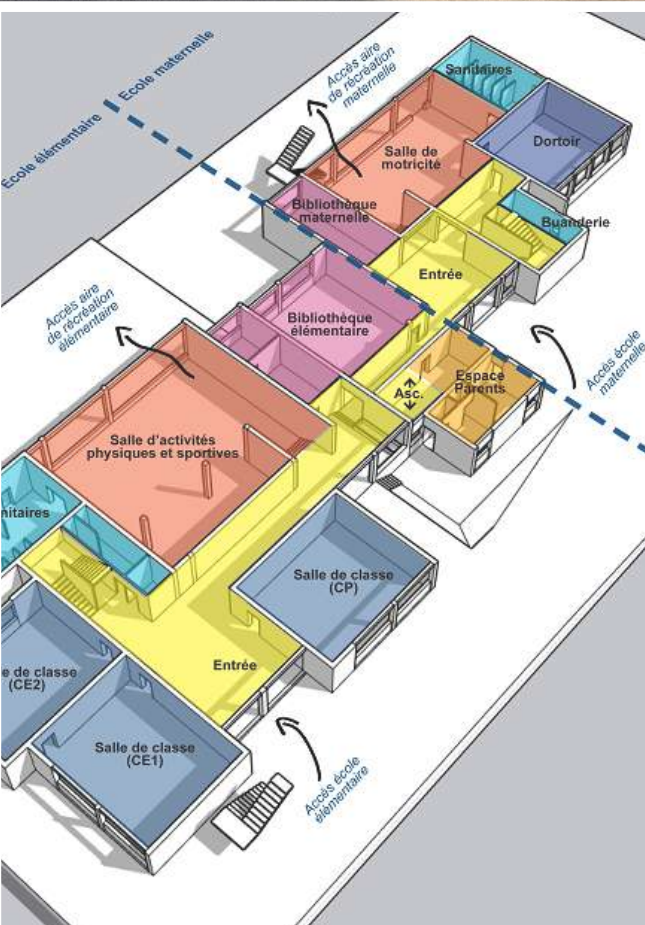
La commune de Frouard connaît depuis ces dernières années une évolution de ses effectifs scolaires sous l'effet conjugué de la croissance de sa population et des nouveaux programmes de logements qui complètent son offre résidentielle.

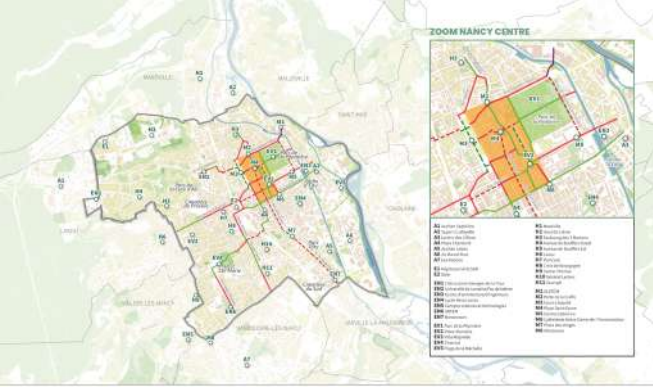
Soucieuse de renforcer son attractivité et d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, la commune envisage le regroupement des groupes scolaires Colvis-Vallès et Zay-Piechuch.

L'Agence a dans un premier temps réalisé une analyse prospective de l'évolution de la population de la commune, et plus particulièrement de celle en âge d'être scolarisée.

Puis, après une fine analyse des deux structures scolaires, elle a proposé plusieurs scénarii d'aménagement, fondés sur une analyse fine des capacités d'accueil, de desserte et d'accessibilité, de cession envisageable des sites situés en plein cœur de la commune.

La réflexion vise à optimiser les espaces tout en améliorant les conditions d'accueil au sein d'un seul établissement, plus moderne et adapté aux exigences pédagogiques et technologiques actuelles, répondant aux normes environnementales actuelles, favorisant les économies d'énergie et le recours aux matériaux biosourcés. Ce pôle scolaire regrouperait les écoles maternelle et élémentaire, la restauration et l'espace dédié au périscolaire.





F O C U S

PLAN PIÉTON DE LA VILLE DE NANCY

Dans le cadre de sa politique de mobilité, la Ville de Nancy œuvre depuis plusieurs années pour renforcer la place de la marche à pied dans l'espace public. Au travers du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) mais aussi d'expérimentations de piétonnisation (pérennisation d'un plateau piéton en hypercentre qui connaîtra une seconde phase d'extension en 2026), la marche à pied, longtemps considérée comme un mode subsidiaire, est de plus en plus mis en avant.

L'Agence SCALEN a accompagné la collectivité dans l'élaboration d'un plan piéton visant à structurer un réseau marchable lisible, confortable, continue et accessible. L'Agence a mené une démarche en quatre étapes :

- L'identification des pôles générateurs de flux qui constituent d'importants générateurs de flux piétons, de par leur fonction, leur nature et leur localisation.
- La définition des itinéraires, la création d'un réseau marchable hiérarchisés en distinguant des « magistrales piétonnes ».
- L'évaluation des « magistrales piétonnes » comme axes structurants, et catégorisation finale des itinéraires.
- La réalisation d'un benchmark sur le jalonnement et la promotion de la marche, et l'élaboration d'un référentiel de jalonnement pour inciter et favoriser la lisibilité et l'attractivité des parcours, indispensable pour conforter les déplacements des piétons en ville.



DIRECTEUR DE PUBLICATION Pascal TATON
PILOTAGE ET COORDINATION Priscilla PIERRE, Mélissa COLLE
A contribué à la conception et la réalisation
Toute l'équipe de l'Agence SCALEN



26 AVENUE DE LA GARENNE • 54000 NANCY
TÉL. 03 83 17 42 00 • CONTACT@AGENCESCALEN.FR

www.agencescalen.fr

